

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 12 Février 2014 - 12 Rabi' al-Thani 1435 - N° 510 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

A LA SUITE DU CRASH D'UN AVION MILITAIRE
À OUM EL BOUAGHI QUI A FAIT PLUSIEURS VICTIMES

**Le Président Bouteflika décrète
un deuil national de trois jours**

**UNE «DOULOUREUSE» ÉPREUVE
POUR LE PEUPLE ALGÉRIEN**

**77 décès et un survivant
gravement blessé**

Soixante-dix-sept (77) personnes ont péri et une autre a été grièvement blessée dans le crash de l'avion militaire de type Hercule C-130, survenu hier sur le mont Fortas (Oum El Bouaghi, 500 km à l'est d'Alger), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Le crash de l'avion relevant des Forces aériennes est dû aux conditions météorologiques «très défavorables», précise la même source qui affirme que l'avion transportait soixante-quatorze (74) passagers en plus des quatre (04) membres de l'équipage. «Le crash a fait soixante-dix-sept (77) victimes et un (01) rescapé grièvement blessé, transféré à l'hôpital militaire régional de Constantine», a-t-on indiqué de même source. Le ministère de la Défense nationale a relevé qu'à la suite de la perte de contact radio et radar à 11h 37mn avec l'appareil qui assurait le vol Tamanrasset à destination de Constantine, une opération de recherche a été déclenchée par l'intervention de trois hélicoptères de recherche, et l'appareil a été localisé au mont Fortas près du douar Al-Ogla, 18 km à l'est d'Ain M'lila, wilaya d'Oum El-Bouaghi.

Page 3



L'épave de l'avion sur le mont Fortas (Oum El-Bouaghi, 500 km à l'est d'Alger)

ORGANISATION AFRICAINE DE COOPÉRATION POLICIÈRE

Le DG de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel :

«Afrapol aura son siège à Alger»

Page 4

**Les pays de l'UA
adhèrent à la création
d'un mécanisme
de coopération
des polices africaines**

SCIENCE et VIE

**Le café
serait aussi
hydratant
que l'eau**

Pages 12-13

HISTOIRE

**La famine
dans le
Sersou**

**I - TIARET AU
DÉBUT DU XX^E
SIÈCLE**

* Une étude de Amar Belkhodja
Journaliste-auteur

Page 11

FOOTBALL

**TRÈS CONTESTÉ
PAR LA MAJORITÉ DES
PRÉSIDENTS DE CLUBS**

**Mahfoud
Kerbadj prépare
son départ**

Page 22

JUSTICE

BAB EZZOUAR

**Elle tue
son mari**

**16 ans de réclusion
criminelle**

Page 9

Météo

Régions Nord : 17° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies en cours de matinée.
Les vents seront en général faibles à modérés (30/40 Km/h) notamment sur régions du littoral.
La mer sera agitée localement forte.



Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.
Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chasses sable.

DU 8 AU 10 MARS À BISKRA 3^e édition du colloque international Okba Ibn Nafaâ

La 3^e édition du colloque international Okba Ibn Nafaâ, prévue du 8 au 10 mars prochains à Biskra, sera consacrée aux centres scientifiques d'Algérie et d'Afrique, a indiqué mardi le directeur des Affaires religieuses, Noureddine Amira. S'exprimant au cours d'une conférence de presse, ce responsable a précisé que la rencontre qui sera organisée dans la ville de Sidi-Okba sous l'égide du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, mettra en lumière



le rayonnement scientifique et culturel de villes comme Tobna (près de Barika, à Batna), Béjaïa, Tlemcen, Constantine, Laghouat et Tiaret.

DU 13 AU 18 FÉVRIER AUX INSTITUTS FRANÇAIS D'ALGERIE Exposition de photos

L'Institut français Algérie poursuit avec succès la deuxième édition «Les journées de la Photo».

Les passionnés de l'image captée au monde auront l'opportunité de faire vivre en action leur regard photographique grâce à des rencontres et des ateliers au niveau des instituts français d'Alger, d'Annaba, de Tlemcen et d'Oran.

DU 21 AU 23 MARS À ORAN 50 experts internationaux attendus au workshop sur le tourisme

Près de 50 experts internationaux sont attendus au workshop international sur le tourisme, prévu à Oran du 21 au 23 mars prochain, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Ce workshop international verra, entre autres, la participation des experts de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), de l'Organisation méditerranéenne des journalistes spécialisés en tourisme, a indiqué à l'APS, le président du comité préparatif de cet événement M. Hourai Benali. La rencontre prévoit également la présence de plus de 350 participants, parmi les opérateurs nationaux publics et privés actifs dans le domaine, des porteurs de grands projets d'investissements touristiques et hôteliers, a-t-il déclaré. Plusieurs thèmes seront débattus, lors de ce

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «l'asthme et les maladies allergiques»

Le professeur Habib Douagui, chef de service pneumo-thoracique au CHU de Béni Messous, et président de la société africaine d'asthmatologie, d'allergologie et d'immunologie clinique, sera l'invité ce matin 10h30 du Forum de DK News sis, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger. L'hôte du journal animera une conférence-débat ayant



pour thème «L'asthme et les maladies allergiques: situation actuelle, problème de prise en charge et perspective».

No comment



BATNA Ouverture de 10 bureaux à la pépinière d'entreprises

Dix bureaux ont été ouverts et équipés par la pépinière d'entreprises de Batna pour l'accueil des porteurs de projets, a indiqué mardi le directeur de cet organisme, Abdellaziz Rebai.

Selon ce responsable, la pépinière d'entreprises qui a ouvert ses portes depuis peu au nouveau pôle urbain de Hamla-3, au sud de Batna, est en mesure d'héberger dix porteurs de projets, entre six mois et deux ans, pour les orienter, les soutenir et les accompagner aux plans juridique et procédurier.

M. Rebai a souligné que les portes «restent ouvertes pour héberger la première promotion de porteurs de projets de PME, pour peu que chaque projet soit jugé faisable et en rapport avec la carte d'investissement de la wilaya de Batna».

Selon le même responsable, sur 70 porteurs de projets reçus, 10 seront sélectionnés.



	Max	Min
Alger	17°	12°
Oran	19°	13°
Annaba	17°	05°
Béjaïa	19°	08°
Tamanrasset	24°	05°

Horaires des prières

Mercredi 12 Rabi¹ al-thani 1435

Fajr	06:14
Dohr	13:02
Asr	15:59
Maghreb	18:26
Isha	19:45



DU 13 AU 15 FÉVRIER L'ONT à la Bourse internationale du tourisme de Milan

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part du 13 au 15 février à la 34^e Bourse internationale du tourisme de Milan en Italie, indique lundi un communiqué de l'ONT.

Un pavillon d'une superficie de 100 m² conçu pour refléter le patrimoine architectural de l'Algérie a été aménagé et sera doté de tous les moyens de communication et autres supports à même de contribuer aux opérations de promotion, de vulgarisation et de commercialisation. Le pavillon algérien sera mis à



la disposition des opérateurs touristiques, à savoir les agences de tourisme et de voyages et les établissements hôteliers pour présenter et vulgariser les produits touristiques algériens et œuvrer en faveur de leur commercialisation.

JEUDI ET VENDREDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Voyage au cœur de la musique brésilienne

L'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger poursuit son programme artistique avec la musique brésilienne à la salle Ibn Khaldoun et organise demain jeudi à partir de 20h un concert avec l'artiste Anna Torres qui sera suivi vendredi 14 février à 18h30 par un spectacle de l'artiste Marcio Faraco et du groupe algérien Freeklane.

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO L'UNESCO appelle les radios à promouvoir l'égalité des genres



L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a appelé, hier, les différentes radios à promouvoir l'égalité des genres, à l'occasion de la journée mondiale de la radio, célébrée le 13 février de chaque année et ce, à travers le développement de stratégies et de programmes en la matière.

L'Unesco a affiché, dans un communiqué, sa volonté de saisir la journée mondiale de la radio pour promouvoir l'égalité des genres

A LA SUITE DU CRASH D'UN AVION MILITAIRE À OUM EL BOUAGHI QUI A FAIT PLUSIEURS VICTIMES

Le président Bouteflika décrète un deuil national de trois jours

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décreté un deuil national de trois jours à compter ce jour (mercredi 12 février) suite au crash, hier, mardi, d'un avion militaire à Oum El Bouaghi qui a fait des dizaines de victimes.

«Les soldats qui ont péri dans le crash de l'avion militaire sont des martyrs du devoir aussi nous décrétions un deuil national de trois jours à partir du mercredi 12 février 2014», a écrit le président de la République dans un message de

condoléances au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, et à toutes les familles des victimes.

Le président de la République a également décidé que «la journée du vendredi sera consacrée au recueillement à leur mémoire à travers tout le territoire national et dans toutes les mosquées de la République».

Le président Bouteflika dans un message de condoléances adressé au vice-ministre de la Défense nationale, chef de l'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, et aux familles des victimes.

Une «douloureuse» épreuve pour le peuple algérien



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que le crash de l'avion militaire survenu hier, mardi, à Oum El Bouaghi (500 km à l'est d'Alger) était une «douloureuse» épreuve pour le peuple algérien qui vient «de perdre quelques-uns de ses braves et fidèles enfants».



«J'ai appris avec consternation et affliction la nouvelle du crash de l'avion militaire qui transportait des éléments de notre Armée nationale populaire avec leurs familles, en vol régulier, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi», a écrit le président Bouteflika dans un message de condoléances adressé au vice-ministre de la Défense nationale, chef de l'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, et aux familles des victimes.

«C'est une douloureuse épreuve pour le peuple algérien qui vient de perdre quelques-uns de ses braves et fidèles enfants qui aspiraient à retourner chez eux et à savourer les joies des retrouvailles avec les parents et les proches en toute quiétude, ne se doutant guère que le destin en avait, malheureusement, décidé autrement», a poursuivi le chef de l'Etat.

«Telle est la volonté de Dieu Tout-Puissant que nous implorons à l'effet de les entourer de Sa sainte miséricorde et de les accueillir en Son vaste paradis parmi les martyrs et les fidèles», a ajouté le président Bouteflika.

«Tout en partageant cette immense douleur, nous présentons aux familles et proches des victimes ainsi qu'à l'Armée nationale populaire nos condoléances les plus attristées et les assurons de notre compassion en cette pénible épreuve tout en priant Dieu Tout-Puissant de nous assister et de nous prêter réconfort», ajoute le président de la République.

«Nous sommes certes habitués à des dépassements émanant de certains milieux à l'approche de chaque échéance mais, cette fois-ci, l'acharnement a pris une ampleur telle que notre pays n'a jamais connue depuis l'indépendance allant

jusqu'à tenter de porter atteinte à l'unité de l'Armée nationale populaire ainsi qu'à la stabilité du pays et à son image dans le concert des nations», a relevé par ailleurs le président de la République.

«Nul n'est en droit, quelles que soient ses responsabilités, de s'en prendre à l'Armée nationale populaire ni aux autres institutions constitutionnelles» du pays, a tenu à souligner le chef de l'Etat.

«Les soldats qui ont péri dans le crash de l'avion militaire sont des martyrs du devoir.

Aussi, nous décrétions un deuil national de trois jours à partir du mercredi 12 février 2014 et la journée de vendredi sera consacrée au recueillement à leur mémoire à travers tout le territoire national et dans toutes les mosquées de la République», a conclu le président de la République.

«77 décès et un survivant grièvement blessé»

ANNABA Une foule immense à l'enterrement du moudjahid Mohamed-Cherif Daâs

La dépouille mortelle du moudjahid Mohamed-Cherif Daâs a été mise en terre hier, mardi, au cimetière Zaghouane d'Annaba, en présence du ministre des Moudjahidine, des autorités locales, de nombreux compagnons d'armes et de proches du défunt. Le défunt, disparu lundi soir à l'âge de 74 ans, a occupé plusieurs responsabilités politiques et militaires à la Base de l'Est durant la Révolution.

Il a également occupé le poste de secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) et fut membre de l'Assemblée populaire nationale.

SÉTIF Neiges abondantes et plusieurs routes coupées

La neige est tombée en abondance aux premières heures de la matinée de hier sur la wilaya de Sétif, en particulier sur sa partie nord, provoquant la coupure de plusieurs axes dont des routes nationales, a appris l'APS auprès de la Gendarmerie nationale. La couche de poudreuse qui a atteint, selon les services de la météorologie nationale, une vingtaine de cm en zones montagneuses, a notamment obstrué la route nationale (RN) n° 76 (Sétif-Bordj Bou Arreridj par Guenzer), la RN 74 (Sétif-Bejaia par Beni Ourtilane), la RN 75 (Sétif-Bejaia) à hauteur de Tizi N'Brahim et d'Aït Noual M'Zada, la RN 137 (Aïn El Kebira-Babor), la RN 137-A entre Tizi N'Bechar et Oued El Baredet la RN 141 entre Ain Oulmene et Bordj Bou Arreridj.

La circulation automobile est également impossible sur plusieurs axes secondaires comme le chemin communal (CC) reliant Aït Tizi à Bouandas, à hauteur de Souk El Tenine, le CC 6 à Dechrat Bouinan, et le chemin de wilaya (CW) n° 103 au niveau de la petite localité d'Oued Malha, a indiqué la Gendarmerie nationale, qui recommande une «extrême prudence» sur tous les autres axes de montagne.

Suite à ces intempéries, les services de la protection civile se sont déployés sur six points, sur les hauteurs de la wilaya de Sétif, en mobilisant, pour chacune des équipes, un camion, 12 éléments et une ambulance, a déclaré à l'APS le chef de l'unité principale de ce corps constitué, Abdelaïz Bouima.

Ce déploiement s'est opéré, selon ce responsable, en coordination avec les services de la direction des Travaux publics et les communes avec lesquelles la protection civile est «en contact permanent», a révélé M. Bouima.

Selon les services de la météorologie nationale basés à l'aéroport du 8-Mai 1945 d'Aïn Arnat, la neige continuera d'affecter le nord de la wilaya de Sétif, en particulier les zones culminant à plus 1 000 m d'altitude, durant les journées de mardi et de mercredi, une amélioration des conditions atmosphériques étant attendue pour jeudi.

La wilaya de Batna a également connu des perturbations climatiques similaires, des chutes de neige notamment, mais avec moins d'intensité. Deux axes ont néanmoins été coupés du fait de l'amoncellement de poudreuse, en l'occurrence la RN 77 (Batna-Sétif) à hauteur de Tafrent, et la RN 87 (Batna-Biskra) au niveau de la Mechta Theniet Ersass.

**PORTEUR D'UN MESSAGE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
M. Khaled Ben Souleimane,
envoyé spécial de l'Emir de Dubaï
reçu par le Premier ministre**



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier, mardi, à Alger M. Khaled Ben Souleimane, envoyé spécial de l'Emir de Dubaï, Cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum, Vice-président des Emirats arabes unis, Premier ministre, porteur d'un message au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué du Cabinet du Premier ministre. Cette rencontre a été l'occasion d'évaluer l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et les Emirats arabes unis, ainsi que les voies et moyens de les renforcer davantage, précise la même source.

**ACCORD D'ASSOCIATION
ALGÉRIE-UE**

**Lancement
de 19 projets
de jumelage algéro-
européen en 2014**

Le directeur national du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) entre l'Algérie et l'UE, Abdelaziz Guend a annoncé que 19 nouveaux projets de jumelage institutionnel, dotés d'une enveloppe de 29 millions d'euros, seront lancés en 2014. M. Guend a précisé à l'APS que 9 projets de jumelage entre des institutions nationales et européennes seront lancés dans un premier temps, suivis de dix autres projets similaires touchant divers secteurs, ajoutant que ces projets seront mis à exécution durant le premier semestre 2014 après parachèvement des phases préparatoires avec les instances de l'UE à Bruxelles. La direction nationale du programme P3A se prépare à lancer les 9 projets entre février et avril après avoir obtenu l'accord de la Commission européenne. La direction générale des finances et la direction générale des politiques du secteur des finances bénéficieront de ces projets outre les ministères du développement industriel et de la promotion de l'investissement, des postes et des technologies de l'information et de la communication, des transports, de l'intérieur et des collectivités locales à travers le centre national de prévention et de sécurité routière. La direction nationale du programme P3A avait annoncé officiellement le lancement du projet de jumelage entre l'UE et la direction générale des imposés en matière de gestion de la fiscalité.

Le projet commun vise, notamment, à renforcer les ressources humaines de la direction des impôts et à doter la direction des impôts d'une unité d'audit avec pour mission la planification et le suivi des activités. L'Union européenne a approuvé d'autres projets de jumelage dans le domaine des travaux publics pour l'année en cours dans le but d'améliorer l'infrastructure routière et les aéroports et proposer de nouvelles techniques pour l'organisation nationale de contrôle technique des travaux publics. Au plan éducatif, le bureau national d'alphanumerisation et d'enseignement pour adultes bénéficiera d'un projet de jumelage qui permettra le développement de ses capacités d'enseignement dans le cadre de l'application de la stratégie nationale d'alphanumerisation tracée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. L'enveloppe financière consacrée à ces projets est de 14 millions d'euros.

APS

Abdelmalek Sellal salue à Alger l'équipe du film «Enemy Way»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a salué lundi à Alger l'équipe de la fiction «Enemy Way» (La voie de l'ennemi) du réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb, à l'occasion de la projection du film en avant-première à la salle El-Mouggar.

L'équipe du film composée du réalisateur et des comédiens Forest Whitaker, Luis Guzman, Dolores Heredia et Ellen Burstyn, ont exprimé, en s'adressant à M. Sellal qui était accompagné de la ministre de la Culture, Khalida Toumi, leur joie d'être présents en Algérie et d'être en contact direct avec les cinéphiles algériens.

Pour sa part, le Premier ministre leur a souhaité la bienvenue, annonçant dans la foulée la participation de l'acteur Arnold Schwarzenegger, l'actuel président de l'Organisation mondiale «R 20», à une conférence de haut niveau sur la croissance verte, prévue à Oran les 22 et 23 février,



et qui verra la participation d'une quarantaine de ministres africains chargés de l'environnement.

D'une durée de 117 min, le film relate le quotidien de William Garnett, mis en liberté conditionnelle après avoir écopé de 18 ans de prison pour meurtre, dans une petite ville frontalière américaine, destination première d'immigrés clandestins.

Coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), «Enemy Way» est actuellement en compétition pour l'Ours d'or à la 64e Berlinale (Festival international du film de Berlin) qui se tient jusqu'au 16 février.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES DIRECTEURS ET INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE

Les pays de l'UA adhèrent à la création d'un mécanisme de coopération des polices africaines



Les participants à la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police ont fait partie de leur adhésion à la création d'un mécanisme africain de coordination et de coopération des institutions policières (Afrapol) et leur choix de l'Algérie pour abriter son siège, a annoncé hier, mardi, à Alger le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel.

Ce mécanisme «encouragera la coopération policière régionale et ouvrira au renforcement de la convergence des perceptions entre les chefs de police en termes d'évaluation de menaces, de définition d'approches et de promotion des capacités institutionnelles policières dans les domaines de la formation, de la police scientifique, de la gouvernance des services de police, fondée sur le respect des droits de l'homme, la justice et l'équité ainsi que sur le partage des bonnes pratiques», a indiqué le général-major Hamel lors d'un point de presse à l'issue des travaux de la conférence.

Il a précisé que l'Algérie demandera à la Commission de l'Union africaine (UA) dans les délais requis l'inscription du projet d'Afrapol à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA en juin prochain à Malabo, en Guinée équatoriale.

Cette rencontre de deux jours qui a vu la participation de 113 délégués représen-

tant 41 pays africains, l'UA, l'Organisation internationale de police criminelle, Interpol et des organisations régionales des chefs de police africaines, «s'est distinguée par des débats fructueux et des interventions riches et pertinentes», a-t-il relevé.

«Suite à cet acte décisionnel de fondation de cet instrument déterminant pour la promotion et le développement de la coopération policière africaine, les chefs de police africains ont encore une fois réitéré leur foi inébranlable en leur destin commun, en leurs valeurs partagées en vue d'amener les institutions policières africaines à asseoir leur place dans les systèmes sécuritaires internationaux en renforçant et consolidant les capacités de prévention et de lutte contre la criminalité organisée et transnationale et le terrorisme», a-t-il souligné.

Le général-major Hamel a fait part, par la même occasion, des remerciements et de l'hommage des participants au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «pour son soutien indéfectible à toutes les initiatives visant la paix, la stabilité et la prospérité en Afrique», et leur reconnaissance à l'Etat algérien pour son engagement et sa détermination et l'effort consenti pour la réalisation de ce mécanisme. Il a exprimé, dans le même cadre, sa «ferme conviction» que le mécanisme que la conférence vient de fonder «permettra de renforcer davantage la coopération entre l'Afrique et Interpol et les organisations policières d'autres continents».

Pour sa part, le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Smail Chergui, a estimé que la création de ce mécanisme était un «grand acquis» pour l'Afrique, et exprimait la volonté des pays africains de travailler ensemble en coordonnant leurs efforts en faveur de la paix et la stabilité du continent.

Soulignant la réussite de la rencontre d'Algier, il a souligné qu'Afrapol aura un rôle important pour les pays africains face aux dangers qui les menacent, dont le terrorisme, le crime transfrontalier, la contrebande, le trafic de drogue et autres formes de criminalité.

Le représentant d'Interpol en Afrique, Mohamed Aboubakar Adamo, a également mis l'accent sur l'importance de la création d'Afrapol, un organisme «susceptible de travailler aux cotés des missions de paix en Afrique», a-t-il dit.

**ORGANISATION
AFRICaine DE
COOPÉRATION
POLICIÈRE**

«Afrapol siégera à Alger»

Les participants à la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police qui s'est déroulée les 10 et 11 du mois courant à Alger, ont adopté hier à l'unanimité la proposition de l'Algérie portant création d'une Organisation africaine de coopération policière (Afrapol) et dont le siège sera établi dorénavant à Alger, a déclaré à la clôture des travaux, le directeur général de la sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec l'ambassadeur et commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine M. Smail Chergui et le vice-président d'Interpol pour l'Afrique Adamu Abubakar Mohammed, M. Abdellah Hamel a affirmé que les 114 délégués des 41 pays africains ayant pris part à cette conférence «y compris le Sahara Occidental» ont adopté la décision portant création d'Afrapol en soulignant que les travaux de cette conférence se sont achevés avec beaucoup de succès et que «l'Algérie offrira le siège et tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de cette organisation». En dépit des disparités existantes entre les polices africaines, cette nouvelle organisation «Afrapol» aura pour mission la gestion de la chose criminelle mais aussi définir une politique générale de la police africaine ainsi que la formation et la mise à niveau des différentes polices qui accusent un retard. Toutefois, avant d'être officiellement opérationnelle, Afrapol devra être validée par les chefs d'Etat et gouvernement africains lors du prochain Sommet de l'Union africaine qui devra se tenir en juin prochain à Malabo, en Guinée équatoriale.

Afrapol, qui fera partie dès son approbation en juin prochain des institutions de l'Union africaine, permettra aux institutions policières du continent de renforcer leur coopération et conforter l'effort d'appropriation par les Africains des solutions africaines à leurs problèmes.

R. Rachedi



ALGÉRIE - RUSSIE M. Lamamra s'entretient avec le président du Conseil russe des Affaires internationales

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, mardi à Moscou, avec l'ancien ministre russe des Affaires étrangères et président du Conseil russe des affaires internationales (RIAC), Igor Ivanov.

M. Ivanov a présenté au ministre des Affaires étrangères un aperçu sur l'architecture et les missions assignées à son institution et ses domaines d'intérêt, ainsi qu'un aperçu sur l'apport du conseil, en

termes d'études et d'anticipations stratégiques.

Les deux parties ont passé en revue plusieurs questions d'intérêt commun ayant trait aux relations internationales aux plans politique et sécuritaire ainsi que dans les sphères économiques.

MM. Lamamra et Ivanov ont, par ailleurs, évoqué les développements potentiels concernant la crise syrienne et la question palestinienne.

REPRÉSENTANT M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA À LA COMMÉMORATION DU 35^e ANNIVERSAIRE DU PROTOCOLE DE PAIX EN AFRIQUE AUSTRALE

Le ministre de la Communication, M. Abdelkader Messahel, est arrivé hier, mardi, à Brazzaville (Congo) où il prendra part, en qualité de représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la commémoration du 35^e anniversaire de la signature du Protocole sur la paix en Afrique australe.

L'invitation du Président Bouteflika à cette commémoration, dédiée à la mémoire de Nelson Mandela, est le témoignage d'une profonde reconnaissance pour le rôle joué par l'Algérie et par sa glorieuse révolution dans l'émancipation des peuples africains du colonialisme et de l'apartheid. Elle est également un hommage à la contribution de l'Algérie

M. Messahel à Brazzaville

à l'œuvre de paix en Afrique et dans le monde. Le Président Bouteflika, alors Ministre des Affaires Etrangères, avait obtenu en 1974, en sa qualité de Président de la 29^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'expulsion des travaux de l'Assemblée onusienne du régime sud-africain pour sa politique d'apartheid. Ce fut un tournant majeur

dans la lutte du peuple sud-africain, rappelle-t-on, qui a amorcé le déclin d'un régime politique aux antipodes des valeurs humaines et des droits de l'homme les plus élémentaires.

Des chefs d'Etat en exercice, d'anciens chefs d'Etat et des prix Nobel sont attendus à Brazzaville pour célébrer l'anniversaire du Protocole de 1988.

M. MESSAHEL : «La Révolution algérienne a été une source d'inspiration majeure pour Mandela et pour les mouvements de libération»

L'Algérie qui célébrera cette année le 60^e anniversaire du déclenchement de sa glorieuse révolution «peut s'enorgueilir que cette révolution a été une source d'inspiration majeure pour Mandela et pour les mouvements de libération en Afrique et dans le monde», a affirmé hier à Brazzaville le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

Intervenant au cours de la commémoration du 35^e anniversaire de la signature du Protocole sur la paix en Afrique Australe à Brazzaville (Congo) en sa qualité de représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre a souligné que «l'Algérie, qui a de tout temps défendu les causes justes dans le monde, se sent particulièrement honorée de prendre part à cette célébration». «La date du 13 décembre 1988 fut pour nous tous une date marquante dans le processus de lutte de notre continent contre l'apartheid et la libération des peuples d'Afrique Australe des affres de la discrimination raciale et de l'occupation», a indiqué M. Messahel.

Il a ajouté que «notre détermination à venir à bout de l'apartheid, de l'injustice et de l'humiliation était inébranlable. La justesse de notre cause avait porté et accompagné notre projet de libération et de recouvrement de la souveraineté».

«Il vous souviendra que c'est ce mouvement émancipateur qui avait conduit à l'exclusion, en 1974, du régime de l'apartheid de l'ONU lors d'une Assemblée Gé-



nérale historique présidée par M. Abdelaziz Bouteflika alors ministre des Affaires étrangères de l'Algérie». A cette époque, le regretté Madiba, purgeait déjà 10 ans de sa peine carcérale à la prison de Robben Island, a poursuivi M. Messahel dans son intervention.

Le ministre de la Communication a rappelé dans ce sens que l'Algérie qui célébrera cette année le 60^e anniversaire du déclenchement de sa glorieuse révolution «peut s'enorgueilir que cette révolution a été une source d'inspiration majeure pour Mandela et pour les mouvements de libération en Afrique et dans le monde».

A bordant à l'occasion la doctrine algérienne en matière de paix en Afrique, le ministre a indiqué que l'Algérie «fait

sienne l'approche qui consiste à inclure le développement économique dans les questions sécuritaires partant de sa conviction que les questions de développement sont importantes pour préserver la paix».

«C'est le sens de notre démarche pour ce qui est de la situation au Sahel», a-t-il affirmé.

S'agissant de l'architecture de Paix et de Sécurité continentale, M. Messahel a indiqué que l'Afrique «engagé une refonte profonde de son cadre institutionnel et s'est dotée d'une instance dans le but de renforcer ses capacités d'action et mobiliser les moyens nécessaires pour relever les défis sécuritaires urgents et complexes auxquels elle fait face».

«Les événements tragiques qui frappent la Centrafrique, a-t-il ajouté, viennent rappeler que la stabilité dans les pays africains requiert un surcroît de vigilance, d'efforts et de mobilisation pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de paix et de développement».

La communauté internationale «doit, de son côté, a souligné le ministre, apporter son soutien aux efforts de l'Union africaine dans cette entreprise visant à assurer la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique».

M. Messahel a réitéré enfin la conviction de l'Algérie dans «le dialogue et la réconciliation nationale» en tant que facteurs essentiels pour la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique».

LE P-DG DE NAFTAL, M. AKRACHE SAID L'A ANNONcé HIER **Autoroute Est-Ouest :** **Dix aires de services seront bientôt réceptionnées**

Dix aires de services réalisées le long de l'autoroute Est-Ouest seront réceptionnées au courant cette année, a indiqué hier à Tlemcen le Président directeur général de Naftal, M. Akrache Said.

Assistant en compagnie des autorités locales de la wilaya de Tlemcen à l'inauguration de la nouvelle aire de services «Les Zianides», implantée à la sortie-est de l'autoroute Est-Ouest, sur le tronçon de Tlemcen long de 100 kilomètres, le PDG de Naftal a indiqué que ce relais vient

s'ajouter aux onze (11) aires de services déjà opérationnelles.

L'autoroute Est-Ouest dispose sur toute sa longueur, estimée à 1.200 km, de 42 aires de services dont 11 sont déjà opérationnelles et dix le seront courant de la présente année, a-t-il expliqué, ajoutant que 22 autres aires sont actuellement en chantier.

Deux autres aires de services programmées sur le tronçon Tlemcen-Maghnia sont en arrêt à cause d'un problème d'expropriation non encore réglé, a relevé M. Akrache. En moyenne

entre 50 et 100 km d'autoroute, l'entreprise Naftal réalise une aire de service moderne équipée de tous les moyens nécessaires. Les clients peuvent même payer avec la carte interbancaire (CIB), a indiqué ce responsable.

Le coût moyen de réalisation d'une aire de services oscille entre 400 et 500 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source. La nouvelle aire de service «Les Zianides», réalisée à une dizaine de kilomètres de Tlemcen, couvre une superficie de l'ordre de 12 hectares. Elle a per-

mis la création de 60 postes d'emploi, a-t-on indiqué de même source. Disposant de divers espaces (cafétérias, restaurant, espace wifi, distributeurs automatique de billets, ...), la nouvelle aire de services est également équipée de moyens de surveillance et de sécurité. Onze caméras de surveillance sont en effet installées dans les coins sensibles de l'aire. Une brigade canine sera chargée d'assurer la sécurité des structures nuit et jour, a-t-on signalé.

APS

► Le Premier ministre en visite de travail demain dans la wilaya de Mila

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, effectuera demain, jeudi, une visite de travail dans la wilaya de Mila, a indiqué mercredi un communiqué du Cabinet du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya, a-t-on précisé.

Par ailleurs, le Premier ministre, qui sera accompagné lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, présidera une réunion de travail élargie aux élus et aux représentants de la société civile, a-t-on ajouté.

► POUR ALLÉGER LA DENSITÉ DU TRAFIC ROUTIER DANS LES GRANDES VILLES

► Voie ouverte aux transports en commun

Des responsables et opérateurs du secteur des transports ont affirmé lundi à Alger que le règlement du problème de densité du trafic automobile au niveau des grandes villes algériennes nécessitait une réorganisation profonde du secteur et la création d'une instance nationale des transports. Les intervenants au forum du quotidien Al Khabar ont estimé que le manque et l'inéfficacité des transports en commun ainsi que l'anarchie qui les caractérisent ont été à l'origine de la densité du trafic automobile au niveau des grandes villes. Dans ce contexte, le secrétaire général au ministère des Transports, Larbi Mustapha, a affirmé que l'actuelle politique concernant le secteur des transports visait à orienter les citoyens vers les transports en commun, dont le tramway et le métro, rappelant les différents projets réalisés à travers tout le territoire national à l'image de la ligne ferroviaire Zéralda-Birtouta, la ligne Alger-Bab Ezzouar-aéroport et les projets d'extension du métro d'Alger. L'absence d'une autorité de régulation et la multitude d'acteurs ont donné lieu à d'autres problèmes qui ont influé sur la qualité du service public offert au citoyen, a-t-il ajouté, précisant que la mise en œuvre des recommandations issues des assises nationales sur les transports tenues en décembre dernier pouvait favoriser une organisation efficace du secteur. De son côté, le vice-président de l'organisation nationale des transporteurs, Hocine Aït Ibrahim, a appelé à la création d'un haut conseil du transport terrestre chargé d'appliquer les différentes décisions émanant du ministère des Transports. Le directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezzane, a estimé que la densité du trafic automobile, notamment à Alger, était due à l'augmentation du parc automobile, précisant que la direction élaborait des mesures à même d'alléger cette surcharge dans le court terme. Parmi ces mesures, un projet de réalisation d'un centre de régulation de la circulation routière permettant d'orienter les conducteurs vers les axes routiers les plus fluides.

Une prochaine réunion interministérielle se tiendra bientôt pour l'examen des mesures urgentes nécessaires au règlement du problème de densité du trafic automobile au niveau des grandes villes, avait annoncé récemment le ministre des Transports, Amar Ghoul.

UNION AFRICAINE

Ambition d'éliminer les barrières douanières sur l'ensemble du continent à l'horizon 2023

L'Union africaine (UA) ambitionne de supprimer les barrières douanières dans les sous-régions à l'horizon 2017 et de les abolir totalement sur l'ensemble du continent à l'horizon 2023, a annoncé hier un haut responsable onusien. Ces objectifs sont inscrits dans un programme arrêté par l'UA pour encourager le commerce sous-régional et réaliser l'intégration économique en Afrique, a indiqué le secrétaire général adjoint et conseiller Afrique du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Maged Abdelaziz.

«...L'intégration africaine commence au bas de l'échelle. Elle doit commencer au niveau sous-régional où l'importance des communautés est la plus palpable», a affirmé M. Abdelaziz, dans un entretien accordé conjointement avec le secrétaire exécutif du Nepad, Ibrahim Assane Mayaki, à la revue *Afrique Renouveau*, éditée par l'ONU. Selon ce responsable, l'UA s'est déjà fixée des délais et qui devront être, toutefois étudiés.

Ainsi, «toutes les barrières douanières dans les sous-régions seront supprimées à l'horizon 2017 pour accroître le commerce sous-régional et à l'horizon 2023, ces barrières douanières devront être abolies sur l'ensemble du continent», a précisé le SG adjoint de l'ONU.

«En 2027, nous allons commencer à examiner la possibilité d'une monnaie commune africaine», a-t-il poursuivi en soulignant que l'ONU est «très favorable» ce plan. Evoquant les efforts du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) pour stimuler le commerce inter-africain, M. Mayaki a affirmé que 151 projets à mettre en œuvre ont été identifiés dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (Pida).

Ce plan stratégique des 30 ans, est axé sur les projets transfrontaliers régionaux et dont les priorités «font l'objet d'un consensus», précise M. Mayaki, qui rappelle que le projet de la route Transsaharienne Alger-Lagos, financé «uniquement» par l'argent public des pays concernés par son tracé, fait partie de ces priorités.

Le financement des autres projets du Pida sera obtenu «grâce aux partenariats publics-privés», selon le responsable africain. Outre les 51 projets prioritaires, le Nepad a également travaillé jusqu'à présent sur 250 autres projets dont 16 seront débattus en décembre prochain à l'occasion du Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures.

La rencontre de Dakar aura aussi pour objectif de «lancer le dialogue entre les décideurs politiques, les chefs de gouvernements et le secteur privé» pour la mise en œuvre des projets du Pida, a-t-il précisé. D'autre part, la diminution des conflits a contribué à la croissance économique des pays africains, a observé M. Abdelaziz, soulignant, néanmoins, que ceci ne constitue pas le seul facteur de cette progression.

«Les pays africains mettent également en place de meilleures politiques économiques, budgétaires, financières et commerciales qui entraînent de meilleurs taux de croissance», a-t-il expliqué en ajoutant que cette croissance devra être tirée davantage par l'industrialisation axée sur les produits de base et les activités à valeur ajoutée pour «atteindre les résultats escomptés en matière d'intégration et de réaliser la renaissance africaine».

S'agissant, par ailleurs, du programme de développement de l'après 2015, dernière année du programme onusien OMD (objectifs du millénaire pour le développement), l'ONU apporte son appui pour l'élaboration d'un projet africain commun, a affirmé M. Abdelaziz.

Ce programme de développement s'inscrit dans le cadre de référence stratégique de l'UA pour la période 2014-2017 et qui porte, entre autres, sur l'industrialisation, l'intégration régionale et les infrastructures.

Les réalisations de ce futur programme devraient être évaluées en 2030, soit 15 années après sa mise en œuvre.

M. Abdelaziz a aussi mis l'accent sur le document «Afrique 2063 (50 ans à partir de 2013)» dont le bureau du conseiller spécial participe aux travaux.

Concernant, en outre, les actions engagées par l'UA pour faire face aux flux financiers illégitimes dans le continent, le groupe de travail mis en place à cet effet et dirigé par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki présentera en mars prochain son rapport, selon M. Mayaki. Il a précisé, en effet, que «la corruption locale» représente en Afrique entre 5% et 10% de ces flux illégitimes, alors que les transactions commerciales y représentent environ 60%. Les flux financiers illégitimes ont fait perdre à l'Afrique près de 900 milliards de dollars entre 1970 et 2008, selon des estimations officielles.

Afrique Renouveau est une publication éditée par la division de la communication stratégique du département de l'information des Nations unies.

APS

LE 19 FÉVRIER À ALGER

4^e édition du salon national de l'emploi prévue

La 4^e édition du Salon national de l'emploi (Salem) est prévue le 19 février en cours au palais des expositions (Safex) Pins Maritimes à Alger, avec la participation de près de 300 micro-entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'emploi.

Cette édition initiée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à vulgariser davantage les dispositifs de création de micro entreprises, de mettre en relation les acteurs et partenaires des agences de création d'emploi et d'encourager la création de projets d'activités, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Cette manifestation a également pour objectif de faire connaître les politiques et les mécanismes des différents dispositifs d'emploi, notamment, l'Agence nationale du soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem).

Les organisateurs ont précisé que la majorité des micro-entreprises participantes au salon interviennent dans le secteur industriel,



permettre au public, particulièrement aux jeunes, de découvrir les différentes formules de placement des demandeurs d'emploi gérées par l'Agence nationale de l'Emploi (Anem), figure parmi les objectifs de Salem 2014, a-t-on ajouté. Le salon, qui s'étalerait jusqu'au 25 février, verra également la participation des ministères et des chambres consulaires, notamment, la chambre de l'artisanat et des métiers, la chambre de commerce et de l'industrie, et la chambre de l'agriculture) ainsi que des différents organismes de l'emploi et de la sécurité sociale.

Permettre au public, particulièrement aux jeunes, de découvrir les différentes formules de placement des demandeurs d'emploi gérées par l'Agence nationale de l'Emploi (Anem), figure parmi les objectifs de Salem 2014, a-t-on ajouté. Le salon, qui s'étalerait jusqu'au 25 février, verra également la participation des ministères et des chambres consulaires, notamment, la chambre de l'artisanat et des métiers, la chambre de commerce et de l'industrie, et la chambre de l'agriculture) ainsi que des différents organismes de l'emploi et de la sécurité sociale.

Les organisateurs ont précisé que la majorité des micro-entreprises participantes au salon interviennent dans le secteur industriel,

principalement, l'industrie mécanique et métallique, l'industrie électrique et électronique, l'industrie de verre et de la céramique.

Les machines et équipement, les véhicules atelier, l'agriculture, le bâtiment, l'hydraulique et les travaux publics, ainsi que l'environnement, l'artisanat et les services», sont aussi parmi les secteurs représentés par les micro-entreprises exposées dans ce salon. Salem 2014, offre également aux visiteurs l'occasion de rencontrer des prestataires de services, de découvrir de nouveaux produits et de consulter des spécialistes afin de concrétiser des projets d'activités.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

La BM appelle les pays du MENA à une «approche audacieuse»

La Banque mondiale a affirmé que les tensions régionales actuelles ainsi qu'un environnement extérieur difficile avaient frappé de plein fouet les économies de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), en les appelant à entreprendre une «approche audacieuse» des réformes économiques, «Une vision à court terme sur les préoccupations d'ordre politique et sécuritaire a entravé la réalisation des réformes structurelles nécessaires à la croissance et à la stabilité» dans les pays du MENA, a relevé un nouveau rapport de la BM intitulé «Mena : le ralentissement de la croissance accentue la nécessité des réformes».

Citant particulièrement les pays en transition de la région, l'institution de Bretton Woods observe que la croissance économique ralentit, le chômage augmente et l'inflation s'intensifie.

«Pour éviter d'aggraver le mécontentement social et politique, les pays continuent de retarder les réformes attendues depuis longtemps, qui pourraient contribuer à stimuler la croissance et créer des emplois, a-t-elle ajouté.

Dans ce sens, elle préconise que ces pays devraient profiter de l'occasion pour faire avancer les réformes structurelles nécessaires pour sortir du cercle vicieux du ralentissement de la croissance et de l'instabilité politique,

insistant sur l'urgence de ces réformes «pour inverser la spirale de dégradation de ces économies».

«Les gouvernements de ces pays ne peuvent pas se permettre de poursuivre des mesures à court terme telle la hausse des salaires du secteur public et des subventions», a déclaré Shanta Devarajan, l'économiste en chef de la BM pour la région MENA.

Selon elle, «ces mesures aggravent la situation, qui est imputable à des lacunes structurelles de longue date, notamment les rigidités du marché du travail, les réglementations complexes et opaques, les carences de l'infrastructure, les subventions régressives et inefficaces et les failles de protection sociale inadéquates».

Pour sa part, le principal auteur du rapport, Lili Mottaghi, estime que «les décideurs résistent à la nécessité de mener des réformes de peur d'aggraver le mécontentement social, alors que ces réformes peuvent créer l'espace budgétaire et contribuer à restructurer l'économie et l'orienter vers la création d'emplois et la croissance inclusive».

Par ailleurs, la BM a considéré que «la mauvaise gestion des ressources pétrolières rend encore plus urgente la nécessité de diversifier l'économie des pays exportateurs de pétrole, pour réaliser la stabilité financière et économique à long terme».

CHINE

Bond de 41% de la consommation d'or en 2013

La consommation d'or en Chine a bondi de 41,36% en 2013 à 1 176 tonnes, selon l'institut supervisant le commerce du métal jaune dans la deuxième économie mondiale.

Cette forte hausse a été notamment alimentée par les achats des femmes chinoises souhaitant profiter de la baisse enregistrée par le cours de l'or pour faire des affaires, a expliqué



mardi l'agence officielle Chine nouvelle. Les mesures gouvernementales pour limiter les importations d'or en Inde ont également contribué à cette tendance qui aurait placé la Chine à la première place mondiale devant l'Inde, selon la même source. Dans le but de réduire l'énorme déficit extérieur du pays, le gouvernement indien a en effet pris plusieurs

mesures pour limiter les entrées d'or dans le pays, provoquant une chute de la consommation indienne de métal jaune (-52% entre le deuxième et le troisième trimestre, selon le Conseil mondial de l'or). La forte augmentation de la demande chinoise a donc en partie compensé la fuite des investisseurs et l'affaiblissement de la demande indienne.

RENCORE ORGANISÉE À EL OUED PAR ANDI

Débureaucratisation de l'acte d'investir à l'ordre du jour

L'Agence nationale de promotion de l'investissement (Andi) organise aujourd'hui à El-Oued une rencontre de sensibilisation sur «la débureaucratisation de l'acte d'investir», a annoncé l'agence.

Cette rencontre régionale, la troisième depuis le début de 2014, après celles organisées respectivement à Tébessa et à Oran, vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs en charge de l'investissement sur leur rôle dans l'accompagnement des promoteurs de projets et dans la facilitation des procédures d'investissement, selon l'Andi.

La rencontre, qui concernera les wilayas du Sud (El-Oued, Tamanrasset, Biskra, Laghouat, Ghardaïa, Illizi et Ouargla), permettra également aux représentants des administrations et organismes publics concernés et les investisseurs de se concerter autour des préoccupations et difficultés rencontrées par les investisseurs afin de faciliter la concrétisation de nouveaux projets.

Une série de mesures pour encourager l'investissement dans les wilayas du Sud sont prévues via l'accompagnement de l'investisseur durant les différentes phases du projet, de la réalisation à l'exploitation, dans le but notamment



de lutter contre les disparités régionales.

Pour la phase de réalisation du projet d'investissement, qui s'étale sur trois ans, les avantages concernent l'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières et la prise en charge partielle ou totale par l'Etat, des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

Le dispositif permet également l'exonération de droits de douanes pour les biens importés non exclus des avantages, entrant directement dans la réalisation du projet, ainsi que l'application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille pour les actes constitutifs et les augmentations de capital.

Les projets d'investissement réalisés dans les wilayas du Sud bénéficient également d'autres avantages durant la phase d'exploitation qui s'étale sur 10 ans.

Le dispositif prévoit notamment l'exonération de l'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés) et sur la TAP (taxe sur les activités professionnelles) et de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement à compter de la date d'acquisition.

Il est question aussi d'exemption des droits d'enregistrement, des frais de publicité foncière, ainsi que de la rémunération domaniale pour les concessions portant sur les actifs immobilier consentis pour la réalisation de projets.

Les wilayas du Sud qui sont concernées par le dispositif d'encouragement et d'incitation à l'investissement sont: Adrar, Biskra, Bechar, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Tamanrasset et Tindouf.

En 2013, les investissements déclarés auprès de l'Andi ont augmenté de 110% en terme de valeur pour atteindre 1.716 milliards de DA (plus de 22,5 milliards de dollars) par rapport à 2012.

PANNEAUX SOLAIRES

Les Etats-Unis attaquent l'Inde devant l'OMC

Les Etats-Unis ont annoncé lundi avoir saisî l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) pour protester contre la réglementation indienne sur les panneaux solaires qui «discrimineraient» les entreprises américaines.

Le ministère du Commerce extérieur américain (USTR) a demandé formellement à engager des «consultations» avec l'Inde, première étape de la procédure de règlements des conflits au sein de l'OMC, selon son communiqué paru lundi.

Selon Washington, New Delhi a approuvé en octobre une série de réglementations obligeant les entreprises dé-

veloppant le secteur solaire dans le pays à acheter en priorité des panneaux et cellules photovoltaïques indiens.

«Les conditions préalables posées au niveau national sont une source de discrimination pour les exportateurs américains», a déclaré le représentant spécial au Commerce extérieur américain Michael Froman, assurant qu'elles étaient «contraires aux règles de l'OMC». Cette annonce intervient alors que le vaste plan de développement du photovoltaïque annoncé en Inde en 2010 commence à porter ses fruits. La capacité d'énergie solaire installée du pays a été

portée à plus de 2.000 mégawatts, contre seulement 17,8 mégawatts en 2010.

Terme, l'Inde prévoit de construire la plus grande centrale solaire du monde capable de générer 4.000 MW dans l'Etat du Rajasthan (nord-ouest).

En cas d'échec des consultations américano-indiennes dans les soixante prochains jours, les Etats-Unis «pourraient» enclencher la deuxième phase de la procédure en demandant la constitution d'un groupe d'experts à l'OMC, indique l'Ustr dans son communiqué.

L'alliance nationale des entreprises manufacturières

américaines (NAM) a aussitôt salué l'action de l'administration américaine et dit espérer que des «procédures similaires» soient engagées contre New Delhi dans «d'autres secteurs».

Les Etats-Unis ont déjà engagé plusieurs actions contre la Chine, accusée de subventionner illégalement ses fabricants de panneaux solaires pour rendre ses exportations plus compétitives.

Ce soupçon avait également poussé l'Union européenne à imposer, en juin dernier, des taxes provisoires sur les importations de panneaux solaires en provenance de Chine.

Les cours du pétrole WTI au-dessus des 100 USD en Asie

Les cours du pétrole WTI se maintenaient au-dessus des 100 dollars le baril hier matin en Asie, dans un marché prudent avant une intervention très attendue de la nouvelle patronne de la banque centrale américaine Janet Yellen.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars cédait 5 cents à 100,01 dollars US, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance prenait 2 cents à 108,63 USD.

La veille, le WTI avait clôturé au-dessus des 100 USD pour la première fois depuis le début de l'année, à 100,06 USD, en hausse de 18 cents, le marché prévoyant un recul des réserves de brut au terminal de Cushing, dont les stocks servent de référence aux prix du WTI.

Les opérateurs attendent la première intervention publique de Janet Yellen, plus tard dans la journée, depuis son intronisation officielle le 3 février.

Ils guetteront notamment ses commentaires sur l'état de l'économie américaine, après la publication vendredi d'un rapport mensuel sur l'emploi en demi-teinte, afin de savoir si la Fed va continuer à diminuer ses opérations de soutien à l'économie.

«Personne ne s'attend à une grosse surprise dans ce discours qui aura été soigneusement préparé», soulignent les analystes de DBS Bank dans une note.

«Yellen ne devrait pas s'écartez de la vision connue du comité de politique monétaire (de la Réserve fédérale: ndlr), à savoir des perspectives économiques plus optimistes pour les Etats-Unis cette année et le rythme + progressif et constant+ de fin des achats d'actifs d'ici décembre», ajoutent-ils.

Selon ces analystes, le principal intérêt de cette intervention résidera dans les questions/réponses entre Mme Yellen et les membres du Congrès, qui succéderont au discours.

L'état de l'économie américaine est suivi avec attention par le marché pétrolier, les Etats-Unis étant le premier consommateur mondial d'or noir.

Lundi, à Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a terminé à 108,63 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 94 cents.

Google devient la 2^e capitalisation boursière mondiale après Apple

Le géant d'internet Google a délogé le groupe pétrolier ExxonMobil de la place de deuxième plus grosse capitalisation boursière au monde, derrière Apple.

Google a terminé la séance lundi à la Bourse de New York avec une capitalisation boursière de près de 394 milliards de dollars, dépassant pour la première fois à la clôture celle d'Exxon (388 milliards de dollars). Apple reste largement en tête avec une valorisation boursière de près de 472 milliards de dollars.

La capitalisation de Google avait déjà dépassé celle d'Exxon en cours de séance vendredi, mais c'est la première fois que cela se



confirme en clôture.

ExxonMobil, comme les autres groupes pétroliers américains, voit le cours de son action reculer depuis le début de l'année. Elle a encore baissé de 1,17% pour clôturer à 89,52 dollars lundi, portant ses pertes depuis début janvier à 11,5%. Le titre Google est en revanche sur la pente ascendante

dans les dernières années : il a doublé de valeur depuis mi-juillet 2012. Même avec un repli de 0,38% à 1.172,93 dollars lundi, il évolue actuellement à ses plus hauts niveaux historiques.

Google, déjà largement numéro un mondial sur les marchés de la recherche et de la publicité en ligne, est également devenu in-

contournable ces dernières années dans le mobile: son système d'exploitation Android, utilisé par de nombreux fabricants à commencer par le sud-coréen Samsung, fait fonctionner environ les trois quarts des nouveaux smartphones vendus dans le monde.

Google explore aussi d'autres secteurs d'activités jugés porteurs comme les technologies «prêt-à-porter» avec ses lunettes interactives, ou encore les objets connectés avec l'achat récemment du fabricant d'alarmes et de thermostats intelligents Nest Labs.

TISSEMSILT

Le wali insiste sur le respect des délais de réalisation

ABED MEGHIT

M. Hocine Bessaih, wali de TissemSilt, accompagné du président de l'APW, des membres du conseil exécutif et de l'ensemble des autorités civiles étaient lundi dans la daïra de Theniet El Had où il s'est rendu dans les deux communes montagneuses de Theniet El Had et Sidi Boutouchent, au niveau de cette zone montagneuse de la wilaya. Cette visite de travail et d'inspection si elle permet au wali d'aller au contact du terrain pour s'enquérir de visu sur la situation qui prévaut au niveau de chacune de ces institutions de base, n'en était pas moins sans être un moment propice pour lui permettre de s'entretenir avec les élus locaux notamment les présidents d'APC de daïra.

Il n'a pas manqué de souligner la portée historique et la dimension d'un creuset qui a produit tant d'hommes de science et de culture. A Sidi Boutouchent, le wali a inspecté et visité le projet d'alimentation en AEP de la commune à partir du barrage de Deur Deur. A Theniet El Had, chef lieu de daïra, le wali a inspecté les travaux de 360 logements sociaux locatifs, les Urgences Médicochirurgicales, dont le wali a constaté un retard de la livraison de ces deux réalisations ainsi que d'autres projets sont en retards. Le souhait du wali que les projets puissent d'être livrés dans les délais. Le wali saisira l'occasion de faire l'évaluation de tous les projets, en ne manquant pas de rappeler aux entreprises chargées de leur réalisation, de respecter les délais afin d'éviter des situations qui risquent de les mettre en souffrance.

Le projet du Centre médico-pédagogique pour inadaptés mentaux (Cmpeim) de Theniet El Had a été visité par le wali, dont les travaux ont été lancés en 2010 pour un délai de 18 mois sur une superficie totale du site de 3 577,88 m² pour un coût de 149 211 138,49 DA, «alors que la réception du centre est prévue au premier semestre 2012, accuse un grand retard. Le chef de l'exécutif pour qui la cadence des travaux n'est pas satisfaisante insistera sur la nécessité de renforcer en moyens humains et matériels les chantiers de construction en cours pour livrer les équipements publics ainsi que les logements dans les délais impartis. Ceci tout en veillant à la qualité des réalisations ainsi qu'à la diversité architecturale. A la fin de sa tournée, le wali a réuni les élus des deux communes de la daïra de Theniet El Had et les directeurs de l'exécutif à l'effet de permettre à chacun de s'imprégner de la réalité qui prévaut dans cette daïra et permettre à tout un chacun de mettre le doigt sur une réalité qui ne trompe pas et qui incite plus que jamais dans les communes, à redoubler d'ardeur pour se hisser à la hauteur des attentes des citoyens.

L'Ouarsenis a bénéficié d'un quota de 1 000 logements publics locatifs

La wilaya de TissemSilt a bénéficié d'un quota, hors programme, de 1000 logements socio-locatifs, et 1000 aides à l'habitat rural, accordées par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, lors de sa visite de travail et d'inspection, qui l'a mené aux quatre coins de la wilaya, le 04 février courant, en plus du programme ordinaire de 2014.

La nouvelle a été donnée par le Premier ministre lors de la rencontre avec la société civile. Pour rappel le parc de logements est passé de 36 509 unités en 1999 à 67 078 en 2013 et ramenant le taux d'occupation de 5,56 habitants par logement. Un évolution appelée à être poursuivie dans le but de faire descendre le TOL en dessous de taux d'occupation à 4 habitants par logements. Il doit aussi savoir que les différents programmes publics initiés en matière d'habitat, ont réduit le taux d'occupation du logement de 7,33 en 1999 à 5,56 en 2013. Avec les projets en cours de réalisation à travers la wilaya de TissemSilt diminuera sensiblement la tension actuelle.

L'ENVIRONNEMENT SE DÉGRADE À AÏN DEFLA Quelle stratégie pour remédier à la situation ?

Salim Ben

Presque le monde entier et surtout les pays du tiers monde en particulier trouvent des problèmes dans la pollution de l'environnement. Nous trouvons beaucoup des problèmes, mais le plus grave et majeur c'est cette pollution de l'environnement causée par ces ordures ménagères.

En Algérie, la wilaya d'Aïn Defla précisément les villes d'El Attaf, Khemis Miliana, Djendel, Sidi Lakhdar, Bir Ould Khalifa, el Abadia et Rouina, les ordures ménagères causent plusieurs maladies. C'est pour cela que, le mot environnement a été mis en pratique pour protéger la nature et surtout de le conserver de manière durable. L'évacuation des ces ordures ménagères pose des nombreux problèmes dans les milieux urbains, surtout dans les quartiers abandonnés et qui manquent d'infrastructures. Personne ne comprend ce qui se passe dans nos villes en matière de propreté et prise en charge de notre environnement. D'un côté nous réclamons que nous sommes un pays riche et beau, et d'un autre quant on se baladant dans nos villes on doit se boucher le nez, car les ordures qui nous entourent larguent des odeurs nauséabondes. Les poubelles qui reste le long de la journée sous un soleil de plomb nous donnent envie de gerber sans compter les gravas de toutes sortes dans tous les coins et la poussière qui nous rentre dans les narines. Mais pourquoi, nous les Algériens aiment la Saleté ?

C'est une question qui a été posé à quelques citoyens dans la wilaya d'Aïn Defla, dont la majorité nous ont répondu que l'état a une grande main dans cette dégradation de l'environnement. Tout le monde jette la responsabilité sur l'autre au moment où nos villes continuent de pénétrer dans la bouche des décombres et la tragédie environnementale. Alors qui sont les responsables de ce désastre et ces images qui font la honte ?

Routes dégradées, la collecte des ordures déréglée, des marchés an-



chiques, des trottoirs squattés, des marchands illégaux, des parkings sauvages, des ruelles délaissées, l'éclairage public défaillant, des jardins fermés, des espaces oubliés, des projets non achevés et des espaces incontrôlés etc....tout cela se passe dans quelques villes de la wilaya d'Aïn Defla ou moment ou une visite du premier ministre est programmé dans cette wilaya a vocation agricole. Peut être la ville la plus sale et qui était dans un temps passé la vitrine de la région, il s'agit de Khemis Miliana (ex-Affreville) cette ville fondée en 1848, qui célébra la fête des fleurs, accueillait le tour d'Algérie des vélos, et organisait plusieurs tournois sportifs et culturels, a connu un déshabillage terrible depuis 1984. Des images désolantes se produisent quotidiennement au vu et au su de nos responsables qui font la sourde oreille devant ces amas des ordures qui font le décor. Mais le problème dans tout cela nos responsables affirment que tout va bien, soit sur les ondes de la radio régionale d'Aïn Defla ou bien à travers quelques lignes des espaces des journaux locaux. La vraie image de nos rues est celle de détritus, mégots, papiers, bouteilles...poussière. Le manque d'effectif des employés communaux affectés au parc et aux espaces verts a cruellement fait défaut dans ces villes. Ces employés ne peuvent être au "four et au moulin", sans compter les congés dûs auxquels ils peuvent prétendre à juste titre.

Le résultat ne s'est pas fait attendre et la propreté de nos rues en a beaucoup souffert. Certains citoyens ont pris une décision de faire le ménage dans leur quartier, notamment avec l'initiative de la police pour un quartier propre, et ce, pour éviter cette désorganisation et

d'améliorer grandement la propreté de leur quartier et l'entretien de leur espaces verts. Un manque flagrant des bennes d'ordures, il faut une réelle stratégie afin de mettre fin à ce désastre et faire installer des poubelles à chaque coin de rue ou tous les 50 mètres.

A Khemis Miliana, et pour se rendre compte de cette carence, il suffit d'effectuer à pieds le trajet de la mairie, au boulevard du colonel Bougara jusqu'à la rue de Médéa. Sur ce trajet le nombre de poubelles peut se compter sur les doigts d'une seule main. Peut être il existent deux seulement, alors qu'au quartier Es-Salam soit disant « la nouvelle ville » qui est devenu ville dortoir et ville de tous les fléaux vous pouvez penser à tout, sauf à vivre, car l'environnement dans ce quartier qui a été inauguré par le président de la république le 03 juillet 2003, pleure sur ces racines et cherche toujours une ouverture de respirer.

Des spectacles dégradants dans les communes de Bir Ouled Khalifa, El Attaf, Djendel et aussi Sidi Lakhdar. Alors les routes nationales 4, 114 et 18 souffrent des herbes folles, ces derniers envahissent les trottoirs de ces villes.

« Si on veut on peut » Afin de protéger notre environnement il faut tout simplement assurer la continuité du service public, optimiser les coûts et maîtriser l'impact du service sur le budget des ménages, offrir un service de qualité ; améliorer les performances en matière de la collecte, développer sur le territoire une culture de la prévention et de la réduction des déchets à la source, utiliser le thème des déchets comme point d'ancrage d'une stratégie de développement durable, mais aussi aimer l'Algérie.

INCIDENTS DE GHARDAÏA

10 personnes placées sous mandat de dépôt

Dix personnes, présumées impliquées dans les derniers incidents de Ghardaïa, ont été placées dimanche sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Ghardaïa, a appris l'APS de source judiciaire.

Ces personnes ont été arrêtées en « flagrant délit », a-t-on signalé, ajoutant que 16 autres personnes, présentées devant la même juridiction, ont bénéficié d'une citation directe le jour du procès. Au total, 26 personnes ont été interpellées par les services de sécurité, ces derniers jours, et l'enquête suit son cours pour déterminer les responsables des événements qu'a connus la région de Ghardaïa depuis décembre dernier, a fait savoir un officier de la sûreté de wilaya de Ghar-

daïa. Une enquête est également « en cours » pour déterminer les circonstances des actes criminels ayant entraîné la mort de quatre victimes, a-t-il ajouté. Le calme est revenu depuis jeudi soir dans la région du M'zab (regroupant 4 communes) et aucun acte de violence n'a été signalé depuis, à la faveur du renforcement du dispositif sécuritaire et des appels à l'apaissement lancé par plusieurs parties, dont les imams lors de la grande prière du vendredi à Ghardaïa.

La région de Ghardaïa a connu, depuis décembre dernier, des échauffourées entre jeunes de différents quartiers, émaillées d'actes de vandalisme, de pillage, de saccage et d'incendie d'habitations et autres locaux commerciaux.

CONSTANTINE

Un système de télésurveillance pour toutes les communes

Le territoire de la wilaya de Constantine sera « bientôt » contrôlé par un système de télésurveillance devant être installé dans plusieurs quartiers des 12 communes que compte cette wilaya, a-t-on appris, hier, auprès des services de la sûreté de wilaya.

L'installation de ces équipements de surveillance est destinée à « assurer une meilleure sécurisation des personnes et de leurs biens », a-t-on sou-

ligné de même source, rappelant qu'un programme de sécurisation de la ville de Constantine et de la nouvelle ville Ali Mendjeli, via un réseau de télésurveillance, a déjà été lancé et n'attend plus que la pose des équipements.

Le choix des sites devant recevoir les caméras sera opéré par la commission de sécurité de la wilaya, a-t-on encore précisé à la sûreté de wilaya, faisant

sant part de l'impact de cette opération sur la réduction de la criminalité, notamment dans endroits réputés pour être le théâtre d'agressions, notamment. L'extension du réseau de caméras de télésurveillance vers d'autres communes a été décidée dans le sillage des préparatifs de la manifestation « Constantine capitale 2015 de la culture arabe », a-t-on souligné.

APS

BAB EZZOUAR

Elle tue son mari, 16 ans de réclusion criminelle

A. Ferrag

Zohra, une femme de 52 ans, mère de 5 enfants, vit le calvaire depuis son mariage avec Mohamed, un homme violent. Mais le temps passe sans que Mohamed ne change rien à ses habitudes.

Une femme qui a subi la pire humiliation de sa vie, de la part de celui en qui elle avait mis toute sa confiance et à qui elle avait confié sa destinée, voit tous ses espoirs brisés à jamais, elle ne pourra plus, par la suite, avoir confiance en son mari.

Mohamed n'hésita pas à la corriger en la tabassant, il se mit alors à rentrer tard la nuit, ivre. Zohra commença à en avoir ras-le-bol et essaya de se révolter.

Une dispute violente éclate entre eux. Sa femme le tabassa avec un bâton. Mohamed ayant reçu plusieurs coups. Elle frappe aveuglément son mari jusqu'à ce que mort s'ensuive. Mohamed gisait dans une mare de sang.

Zohra est arrêtée par les éléments de la police judiciaire. Au moment de son arrestation elle ne nie pas les faits.

La coupable est présentée à la barre de la session criminelle près le tribunal d'Alger en ce mois de février 2014.



L'accusée l'air abattu demande à la cour d'avoir pitié d'elle. La prévenue reconnaissant son crime, elle dira qu'elle n'avait nullement l'intention de tuer son mari. « Mon mari me frappe violemment, tout mon corps est marqué par sa brutalité, mon esprit aussi je ne savais pas ce que je faisais ». Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits elle requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusée.

Dans sa plaidoirie, la défense reviendra longuement sur les moments difficiles qu'avait traversés l'accusée, et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de sa cliente en se basant sur son état au moment du crime. « Ma cliente mérite de larges circonstances atténuantes. »

Lors des délibérations, le tribunal, tout en tenant compte des circonstances atténuantes la cour condamne Zohra à 16 ans de réclusion criminelle.

EN GUISE DE SOUTIEN AUX HABITANTS DU M'ZAB «Les démocrates républicains» ont tenu hier sit-in à Tizi-Ouzou

K.N.A

L'appel lancé par le groupe qui s'identifie sous l'appellation des démocrates républicains a rassemblé hier mardi dans la matinée près d'une dizaine de personnes devant le siège du musée du moudjahid de la ville de Tizi-Ouzou, l'ex-hôtel de ville.

Les initiateurs affirmaient que le rassemblement était tenu en signe de soutien aux populations du M'zab, une communauté qui selon leurs déclaration subit les affres d'affrontements ethniques depuis plusieurs semaines.

Par ailleurs sur place, l'on pouvait remarquer la présence de quelques militants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ainsi que le mouvement pour l'autonomie de la Kabylie MAK.

ADRAR

Une centrale électrique en réalisation à Zaouiet Kounta

Une centrale électrique d'une capacité de 148 mégawatts (MW) est en cours de réalisation au niveau de la commune de Zaouiet Kounta (80 km au sud d'Adrar), a-t-on appris hier auprès des responsables locaux du secteur de l'énergie et des mines.

Le taux d'avancement des travaux de cette structure énergétique, lancée en 2013 pour un coût de 7 milliards DA dégagés du programme d'urgence de 2012 de la société Sonelgaz, a atteint les 60%, a révélé le directeur du secteur, Messaoud Messala.

La partie génie-civil du projet et l'installation de 4 turbines de 17 MW chacune ont été achevées, en attendant l'acquisition de 4 autres turbines pour cet ouvrage énergétique.

A sa mise en service en mars prochain, cette centrale va permettre dans

une première phase, avec les 4 premières turbines, d'alimenter la région de Zaouiet Kounta et le flanc sud de la wilaya, à travers la ligne de haute tension In-Salah (Tamanrasset)- Zaouiet Kounta, en passant par les communes d'Aoulef et Reggane. Elle alimentera, à travers la deuxième ligne de haute tension le flanc nord de la wilaya, sur l'axe Zaouiet-Kounta/Timimoun, via Adrar, ajouté le même responsable.

Cette installation énergétique, qui appuiera les centrales actuelles d'Adrar, Kabertène et Timimoun, va permettre de répondre aux besoins des grandes agglomérations de la wilaya, ainsi qu'aux besoins de la wilaya dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et de l'exploitation des ressources hydrauliques, a indiqué le directeur du secteur.

La station va également assurer l'a-

tosuffisance de la wilaya d'Adrar pour une durée de 10 ans, a-t-il assuré.

D'autres projets ont été réalisés, parallèlement à ce projet, pour renforcer les centrales électriques au niveau des zones reculées, à l'instar de la centrale d'Amguidene, située entre les villes de Timimoun (Adrar) et d'El-Menéa (Ghardaïa). Il a été aussi procédé à l'accroissement de 4 MW de la centrale électrique de la commune de Talmine, à l'extrême nord de la wilaya d'Adrar, ce qui a permis d'alimenter aussi des localités limitrophes relevant de la wilaya de Bechar. Une autre centrale électrique de 14 MW est projetée dans la commune de Bordj Badji Mokhtar, en plus du projet de renforcement de 1 à 5 MW de la centrale de la commune frontalière de Timiaouine, mise en service à la fin de 2013, selon la même source.

Le territoire de la wilaya de Constantine sera «bientôt» contrôlé par un système de télesurveillance devant être installé dans plusieurs quartiers des 12 communes que compte cette wilaya, a-t-on appris, hier, auprès des services de la sûreté de wilaya.

L'installation de ces équipements de surveillance est destinée à «assurer une meilleure sécurisation des personnes et de leurs biens», a-t-on souligné de même source, rappelant qu'un programme de sécurisation de la ville de Constantine et de la nouvelle ville Ali Mendjeli, via un réseau de télesurveillance, a

BORDJ BOU ARRÉRIDJ :
LA SÛRETÉ DE WILAYA
PRÉSENTE SON BILAN
MENSUEL

Un mois de janvier plein d'activité

**Mouad B.**

Le dernier bilan de la Sûreté de la wilaya de Bordj Bou Arréridj du mois de janvier de l'année en cours, qui nous a été communiquée par l'officier chargé de la cellule de communication, rassure, à travers les chiffres.

Les services concernés ont mis, selon lui, les bouchées doubles en mobilisant à plein temps tous les effectifs des commissariats implantés à travers la wilaya et en mettant en place un plan d'action sécuritaire avec les moyens adéquats. Ainsi, le bilan fait état du traitement de 298 affaires impliquant 219 personnes. Par ailleurs, 61 personnes ont été placées en détention préventive et les autres ont bénéficié d'une citation directe durant la période considérée.

Concernant, la prévention et sécurité routière, on a enregistré 43 accidents corporels de la circulation qui ont causé la mort d'une personne et 58 blessés, nonobstant les mesures de sanction de 164 retraits de permis de conduire et la mise en fourrière de 200 véhicules. Pour la brigade de l'environnement et de l'urbanisme 40 affaires ont été traitées, durant cette période.

SELON LE BILAN DE LA PROTECTION CIVILE
48 morts dans
des accidents
de circulation
en une semaine
au niveau national

48 morts et 1.090 blessés ont été enregistrés dans 989 accidents de la circulation au niveau national en une semaine (du 2 au 8 février), a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec sept (07) morts et 40 blessés dans 30 accidents de la route, selon la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, un total de 16.720 interventions de secours pour répondre à différents appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation ou domestiques ainsi que des évacuations hospitalières et des extinctions d'incendies.

JIJEL
Un tremblement
de terre d'une
magnitude
de 3,3 à Erraguen

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré hier à 11h13mn (heure locale) dans la localité d'Erraguen (wilaya de Jijel), a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craeg).

L'épicentre de cette secousse a été localisé à 0,4 kilomètres au nord-est de la localité d'Erraguen (Jijel), a précisé la même source.

CONSTANTINE
Un système de
télésurveillance
pour toutes les
communes

Un Etat serait derrière un virus informatique ayant sévi dans 31 pays



Des experts en sécurité informatique ont annoncé lundi avoir découvert un virus dédié au cyber-espionnage qui aurait frappé gouvernements et entreprises de 31 pays et serait sponsorisé par un Etat.

Les chercheurs de l'entreprise de sécurité Kaspersky Lab ont précisé que ce logiciel malveillant, connu sous le nom de «The Mask» ou «Careto», a été utilisé au moins depuis 2007 et est particulièrement complexe. Certaines versions sont capables d'infecter des téléphones portables et tablettes, y compris ceux disposant des systèmes d'exploitation d'Apple ou Google.

Ces experts ajoutent que les concepteurs du virus, qui semblent parler espagnol, pourraient avoir eu recours à ce logiciel malveillant pour voler des documents sensibles comme des clés d'encodage.

Les principales cibles sont apparemment des gouvernements et missions diplomatiques, des entreprises du secteur énergétique, des organismes de recherche, des sociétés de capitaux privés ou encore des militants politiques, selon un document de Kaspersky.

«Pour les victimes, une infection par Careto peut être catastrophique», assure l'entreprise de sécurité dans un communiqué.

«Careto intercepte tous les canaux de communication et recueille les informations les plus essentielles de l'appareil de la victime. Le détecter est extrêmement difficile en raison des capacités de discréption de ce logiciel furtif, de ses fonctionnalités intégrées et de ses modules additionnels de cyber-espionnage», explique-t-elle.

Une fois qu'un appareil est infecté, les pirates informatiques peuvent intercepter différentes données comme le trafic internet, les frappes sur le clavier, les conversations via Skype, et voler les informations des appareils connectés.

Le virus était actif jusqu'au mois dernier, lorsque ses serveurs de commande ont été arrêtés durant l'enquête de Kaspersky, indiquent les chercheurs. «Nous avons plusieurs raisons de croire qu'il s'agit d'une campagne sponsorisée par un Etat», souligne un expert de Kaspersky, Costin Raiu.

Selon lui, les concepteurs du virus sont très qualifiés et ont jusqu'à présent été en mesure de rester cachés. «Un tel degré de sécurité opérationnelle n'est pas normal pour des groupes cyber-criminelles», note-t-il.

«Et le fait que les pirates de Careto semblent parler espagnol est peut-être l'aspect le plus étrange» dans cette affaire, ajoute Kaspersky. «Alors que la plupart des attaques (informatiques) connues de nos jours sont remplies de commentaires en chinois, les langues comme l'allemand, le français ou l'espagnol sont très rares».

Selon l'enquête, 380 victimes issues de 31 pays ont été victimes du virus, dont les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et la Chine.

La plus grande extinction de la vie animale a eu lieu en seulement 60 000 ans

La plus grande extinction de la vie animale et végétale dans l'histoire de la Terre s'est produite il y a environ 252 millions d'années en seulement 60 000 ans, une période très brève en âge géologique, selon une estimation publiée lundi.



Précédemment, les chercheurs估计aient que cette période avait duré moins de 200.000 ans.

Cet événement, qui a probablement résulté de gigantesques éruptions volcaniques, a fait disparaître plus de 96% des espèces marines et 70% de la vie sur la terre ferme.

Outre des éruptions de mégavolcans, de nombreuses autres hypothèses avaient été avancées pour expliquer cette vaste extinction de la fin de l'ère Permienne (-298 à -252 millions d'années), dont la chute d'un astéroïde ou des événements environnementaux cataclysmiques, notent les auteurs de cette étude parue dans les Proceedings of the National Academy of Sciences.

Les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont effectué de nouvelles datations d'échantillons de roches volcaniques prélevés en Chine et déterminé que l'extinction s'était produite en seulement 60.000

ans. «Nous avons pu déterminer le moment et la durée de l'extinction quasiment en terme absolu», explique Sam Bowring, le principal auteur.

«Comment peut-on imaginer la disparition de 96% de tout ce qui vivait dans les océans en quelques dizaines de milliers d'années?» s'interroge-t-il, en ajoutant: «une extinction exceptionnelle nécessite une explication exceptionnelle».

Les chercheurs ont découvert que 10.000 ans avant l'extinction, les océans ont enregistré un accroissement de carbone qui s'explique probablement par une forte augmentation du dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère.

Cela pourrait avoir entraîné une acidification des océans et une montée des températures des eaux océaniques de 10 degrés ou plus, mettant fin à la majeure partie de la vie marine. «Quel que soit l'événement res-

ponsable de cette vaste extinction, il a dû se produire rapidement pour déstabiliser la biosphère avant que la majorité de la vie végétale et animale ait eu le temps de s'adapter pour survivre», suppose Seth Burgess, du MIT.

La nouvelle estimation de la durée de cette extinction conforte la théorie d'éruptions volcaniques massives en Sibérie ayant déversé des substances chimiques volatiles dans l'atmosphère et les océans, dont du CO₂.

Vu la brièveté de l'extinction, il est possible qu'une seule éruption catastrophique ait déclenché un effondrement presque instantané des écosystèmes de la planète, selon les chercheurs.

La Terre a connu cinq extinctions. La dernière, il y a 65 millions d'années, a tué 50% des espèces, dont les dinosaures. Elle a apparemment été provoquée par la chute d'un astéroïde.

CHINE

Les volailles domestiques constituent une nouvelle source du virus H7N9

Trois hommes et une femme ont été infectés par la grippe aviaire H7N9 dans la province du Zhejiang (est), alors que le nombre de volailles domestiques testées positives au virus augmente, ont annoncé lundi les autorités locales de la santé.

Les nouveaux cas ont porté le nombre total d'infections humaines à 78 cette année dans cette province qui est l'une des deux plus touchées par la grippe aviaire H7N9, l'autre étant la province du Guangdong (sud).

L'un des trois hommes infectés est le premier cas rapporté dans la ville de Lishui, ce qui fait que seules deux des 11 villes du Zhejiang n'ont pas rapporté d'infection humaine au H7N9.

La proportion de patients infectés par le H7N9 et élevant des volailles chez eux est en hausse, les autorités de la santé ayant découvert que le taux de vo-



laillées domestiques, plus particulièrement les poulets, testées positives au virus était de 30% à 50% dans les zones habitées par des patients infectés au H7N9. Les autorités ont ajouté que le virus n'avait pas été découvert dans les fermes d'élevage de volailles.

«Les volailles domestiques constituent probablement une autre source de transmission du virus à l'homme, en plus des marchés de volailles vivantes», a indiqué Li Lanjuan, un chercheur de l'Académie d'ingénierie de Chine.

La Chine a rapporté cette année plus de 120 infections humaines au virus de la grippe aviaire H7N9, dont 26 décès. Les experts n'ont toujours pas trouvé de preuves permettant de confirmer s'il existe une forme de transmission interhumaine du virus de la grippe aviaire.

Un séisme de magnitude 5,1 secoue le Tibet

Un séisme de magnitude 5,1 a secoué la région autonome du Tibet (sud-ouest de la Chine) hier à 9h15 (heure locale), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

Le séisme a frappé le district de Nyima de la préfecture Nagqu du Tibet.

Son épicentre, situé à une profondeur de 20 km, a été localisé à 33,8 degrés de latitude nord et 89,2 degrés de longitude est, a indiqué le centre dans un communiqué.



APS

La famine dans le Sersou

I - TIARET AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

* Une étude de Amar Belkhodja - Journaliste-auteur

Cinquante ans après la création du centre de colonisation de Tiaret en 1843, les tribus algériennes commencent à subir les effets du paupérisme et de la dépossession. Le chef-lieu de la commune de plein exercice de Tiaret connaît sans répit des afflux interminables de la population rurale (1).



La région de Tiaret a connu en 1897 une saison sèche suivie d'un autre sinistre causé par la grêle. L'année suivante, la préfecture d'Oran délie un secours de 1.500 francs à la commune de Tiaret au profit d'arabes nécessiteux (2). 500 francs de cette allocation étaient accordés en nature. Les 1.000 autres francs étaient destinés à l'ouverture de chantiers pour employer les algériens qui avaient perdu leurs récoltes.

Considérant que de nombreux arabes dont le nombre augmente tous les jours sont dans un état d'extrême misère la municipalité de Tiaret demande au préfet d'Oran d'accorder à la population arabe un nouveau secours.

Une telle démarche nous donne l'impression que la municipalité de Tiaret et le préfet d'Oran manifestent de la clémence envers les paysans algériens réprouvés par la sécheresse et démunis de moyens de subsistance.

Une année après il n'est plus question d'être philanthrope avec les arabes. La même municipalité réagit avec d'autres sentiments à l'égard des mendians algériens.

La commune demande que des mesures énergiques soient prises à l'encontre des mendians indigènes qui pullulent depuis quelque temps en ville (3).

Des élus, colons Européens, demandent que ceux qui mendient dans la plaine soient ramassés par la garde champêtre et qu'on les empêche surtout de stationner (3).

Le commissaire fut saisi pour exécuter le vœu du conseil municipal de Tiaret.

De telles mesures seront constantes à Tiaret. A différentes dates de la vie

économique de la région, des mesures de refoulement frappaient tous les miséreux algériens réduits à la mendicité et contraints d'affluer vers la ville de Tiaret dans l'espoir d'y trouver une hypothétique charité.

A Tiaret, le début du XX^e siècle s'ouvrira sur l'appauvrissement des populations algériennes. Les familles traquées par la misère convergent vers le centre de colonisation où les premiers colons sont installés. Confortablement. Les colons, affairés à construire la capitale de leur empire, n'aiment pas être dérangés par des hères à la recherche d'une obole.

En 1901, les mendians algériens n'étaient pas encore partis de Tiaret. Ils sont trop nombreux. Cette situation irrite la municipalité. Le conseil démande leur expulsion (4).

Le sort veut que la nature et le colon se liguent contre les paysans qui habitent une région réputée être le grenier de l'Algérie. Les années agricoles sont mauvaises.

Les années 1908-1909 sont dramatiques. L'hiver a été terriblement dur, et nul ne saura-t-il n'y a pas d'historiographes pour ce triste bilan tout ce que les arabes ont souffert pendant les huit mois qui viennent de s'écouler... Je me rends compte, plus qu'autrefois encore, que sur les quatre millions d'indigènes que gouverne la France dans le Nord de l'Afrique trois millions ont toujours faim (5).

Pour la population algérienne, il n'existe aucun espoir de voir les choses s'améliorer. Bien au contraire le dénuement ira en s'accentuant. La situation devient tragique chaque fois que survient la sécheresse.

La ville de Tiaret continue à ac-

cueillir des miséreux, obligés de tendre la main pour la survie. La presse coloniale locale refuse d'admettre le spectacle et signale que depuis le 1^{er} janvier (1913) une nuée d'élopés ou d'infirmes indigènes s'est abattue sur la ville et paraît devoir y demeurer. La mendicité étant interdite dans le département d'Oran, nous espérons qu'ils seront avant peu invités à regagner leurs douars d'origine (6).

Au printemps de 1914, « de Réveil Républicain » se réveille sur le même ton pour prendre à partie les mendians devenus trop nombreux à Tiaret : La ville est depuis quelque temps peuplée d'une tribu de mendians loqueteux qui envahissent les terrasses des cafés et même les maisons, y propagent, avec tous les microbes connus et inconnus, les parasites dont sont peuplés leurs haillons.

Il serait-il pas possible au service compétent de faire réintégrer aux uns et aux autres leur pays d'origine (7), s'interroge le journal local qui déplore la situation et souhaite assainir le paysage d'un tableau que supportent très mal les européens de la ville qu'ils croient avoir hérité légalement de Lamoricière.

Pendant que la paysannerie se débat dans les difficultés dominées par la question vivrière, la colonisation construit la ville européenne. En 1914, les entrepreneurs européens se font rares. En Europe c'est la guerre. Ils ont été tous mobilisés.

La municipalité de Tiaret entame sur régie des travaux de recharge et d'empierrement de la rue Bugeaud, du boulevard Gambetta et des environs de la synagogue. Pour cela, elle fait appel aux chômeurs. Dans l'Algérie colonisée, la condi-

tion du chômage entre un européen et un algérien n'est pas la même. Le système applique une discrimination dans la distribution des salaires.

A cette époque, le tarif journalier à travers tout le pays est de l'ordre de 2,75 francs pour les Algériens. Sur le terrain, les uns et les autres accomplissent les mêmes travaux, la même tâche.

Pendant la Première Guerre mondiale, les algériens se battent et meurent sur le front aux côtés des français, pour la cause française. Quand la guerre sera finie, ils retourneront en Algérie, à leur misère. La paysannerie algérienne connaîtra un appauvrissement continu.

Les paysans pauvres et sans terre abandonnent une situation fort précaire et prennent le chemin de la ville. Comme nous l'avons vu, la procession est quasi permanente. Comme nous le verrons, la situation sera plus critique pendant la famine de 1920.

En 1915, le maire de la ville de Tiaret entreprend une véritable chasse aux mendians et familles étrangères à la ville de Tiaret.

Il entend purger la cité de tous ces indésirables qui habitent des réduits de 2 ou 3 mètres carrés, sur lesquels ils logent au moins 7 ou 8 compromettant ainsi la salubrité et l'hygiène publique (8).

Le chef de la commune de plein exercice, après avoir recensé l'ensemble des familles et situé leur origine, demande à l'administrateur de la commune mixte de Tiaret de les faire refouler vers leurs douars respectifs.

A. B.
à suivre

Les bienfaits santé des fruits et légumes de janvier

En janvier, on n'est pas obligé de manger que des pommes de terre et des clémentines! Endive, poireau, céleri, oignon, mâche, avocat, pomme, kiwi, orange, grenade, découvrez les fruits et légumes de saison de janvier et leurs vertus santé.

L'endive

Très pauvre en calories (11kcalories pour 100 grammes), très riche en eau (95%), l'endive est le légume minceur de l'hiver mais pas seulement ! Riche en potassium et pauvre en sodium elle est diurétique et dépurative. Elle contient du sélénium, un oligo-élément qui lutte contre le vieillissement. Recommandée pour faciliter la digestion, l'endive est donc à déguster sans modération, si on évite les endives au jambon gratinées au fromage.

La mâche

Riche en oméga 3, très pauvre en calories (20kcalories pour 100 grammes), la mâche est une bonne source de vitamine B9. Elle est donc recommandée aux femmes enceintes pour un bon développement de leur bébé. La mâche permet de faire le plein de vitamine C, essentielle pour donner du tonus, de fer (contre l'anémie), et de calcium (bon pour les os). Composée de fibres, elle régule le transit. Elle contient aussi du bêta-carotène, une provitamine A, aux vertus antioxydantes et anticancéreuses.

Elle peut composer la base d'une salade équilibrée au saumon par exemple.

Le poireau

Très riche en potassium et pauvre en sodium, le poireau est un super aliment diurétique. Il élimine les toxines et est le légume champion de la lutte contre la rétention d'eau. Bonne source de fibres, il possède un réel effet coupe-faim. Mais pour profiter des vertus santé du poireau, il faut aussi manger sa partie verte !

Le céleri

Le céleri est un aliment rassasiant et grâce à ses vitamines B6 et C, il permet de limiter le stockage des graisses.

Attention, le céleri est riche en sodium, les personnes hypertendues ou sensibles au sel doivent le consommer avec modération. Cru ou cuit, il a les mêmes propriétés. Mais, on évite le céleri-rémoulade, qui revient surtout à manger de la mayonnaise.

L'oignon

Il fait pleurer mais pas que ! L'oignon a de multiples vertus santé. Antibiotique na-



tural, il protège des infections et des microbes, renforce l'immunité et a une action anti-allergique. Composé de substances soufrées, il est excellent pour la circulation sanguine et fait baisser le taux de mauvais cholestérol. Comme il évite la production d'insuline, il est recommandé aux diabétiques.

Il est également recommandé aux personnes souffrant d'anémie car il permet aussi de mieux assimiler le fer de la viande.

Le kiwi

Avec un minimum de calories et un maximum d'éléments nutritifs, le kiwi est un excellent fruit pour faire le plein d'énergie et lutter contre les infections hivernales. Il est aussi un bon partenaire minceur car il n'affiche que 50 kcalories pour 100 grammes. Ce petit fruit contient 83 milligrammes de vitamines C pour 100 grammes (plus que l'orange qui n'en contient que 60 mg pour 100 grammes)!

Consommer ce petit fruit vert et acidulé

originaire de Chine mais cultivé en France préviendrait des maladies cardio-vasculaires grâce aux antioxydants qu'il contient. Il est également recommandé pour faire le plein de fibres (2,7 grammes pour 100

grammes), lesquelles ont un rôle protecteur contre le diabète de type 1 et 2. Il renferme aussi une enzyme qui permet de mieux assimiler les protéines.

Pour faire le plein de vitamines, il est recommandé de manger 2 kiwis par jour en hiver. Comme c'est dans la peau que se concentrent tous les minéraux, épéchez-le très finement.

L'orange

Cet agrume riche en vitamine C et en antioxydants (nutriments qui protègent les cellules) permet de prévenir les cancers de l'estomac et du larynx, de faire le plein d'énergie et renforcer ses défenses immunitaires.

Arrêter de vous escrimer à épucher méticuleusement vos oranges, ses flavoïdes et sa pectine, fibre anti-cholestérol, coupe-faim, anti-kilos se trouvent dans la membrane et la pelure du fruit ! Si vous ne digérez pas bien l'orange, il est préférable pour votre estomac de manger le fruit plutôt que le presser.

Attention, un jus d'orange frais perd toute sa vitamine C en seulement un quart d'heure....

La pomme

Anti-âge grâce à ses minéraux, vitamines et oligo-éléments, la pomme est aussi riche en antioxydants permettant aussi de lutter contre les maladies cardio-vasculaires. Son taux élevé en fibres (pectine) régule le taux de sucre dans le sang et piége le cholestérol. La pomme est le fruit champion de la minceur. En effet, elle rassasie, coupe la faim et permet de brûler les graisses grâce à l'action de la phloridzine qui favorise la combustion du sucre et des graisses plutôt que leur stockage. A consommer donc sans modération et avant chaque repas pour manger moins et équilibrer son alimentation.

La grenade

La grenade est un fruit riche en tanins, en flavonoïdes, en vitamines et en oligoéléments, ce qui en fait un fruit anti-âge et par excellence.

Il aurait aussi des vertus coupe-faim et augmenterait la sensation de satiété.

Pour faire le plein d'antioxydants, il est préférable de presser le fruit en entier car ce sont ses membranes blanches qui en contiennent le plus

Le café serait aussi hydratant que l'eau

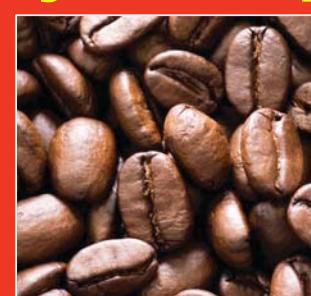
Le café aurait une capacité d'hydratation similaire à celle de l'eau selon une nouvelle étude scientifique anglaise.

Alors qu'il est souvent suggéré que le café diurétique provoque une déshydratation, une étude de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni) publiée dans la revue spécialisée Plos One, révèle qu'une consommation modérée de café ne déshydrate pas et que, au contraire, il a les mêmes vertus que l'eau.

Les chercheurs ont comparé les effets de la consommation de café et d'eau et évalué leurs capacités d'hydratation. Dans cette étude croisée, 50 hommes

en bonne santé et non-fumeurs ont bu pendant 3 jours 4 tasses de 200 ml de café contenant 4 mg de caféine par kilos ou une quantité équivalente d'eau. Les taux d'hydratation dans le sang et les urines des volontaires ont été mesurés avant et tout au long de l'expérience.

Le café hydrate autant que l'eau. Les chercheurs n'ont constaté aucune différence de taux d'hydratation chez les buveurs de café et ceux d'eau. Mais comme la caféine augmente l'excrétion rénale de sodium, les buveurs de café avaient, eux, un taux de sodium urinaire plus élevé. «Nous avons constaté que la



consommation modérée de café ne changeait rien au taux d'hydratation lorsqu'on la compare à une consommation équivalente d'eau», a précisé Sophie Killer, directrice de l'étude. Cette étude remettait donc en cause les effets de la déshydratation souvent suggérés du café. Mais si les auteurs de cette étude concluent que « le café consommé modérément ne déshydrate pas », ils rappellent que l'étude a été menée sur des personnes en bonne santé, non sujets aux troubles urinaires ou à des risques de déshydratation, et que ces résultats ne doivent pas être extrapolés sur toute la population.»

Les racines, de délicieux légumes d'hiver bons pour la santé

Qui a dit que les légumes d'hiver étaient tristes ? Qu'il était difficile de changer ? Certainement pas nous ! En route pour un voyage gourmand et santé au pays des légumes racines et autres tubercules.

Carottes violettes et jaunes

Incontournables si l'on veut avoir un joli teint en hiver ! Choisissez-les bien colorées : plus elles sont orange, plus elles sont riches en carotènes, des pigments bons pour la peau, mais aussi pour le cœur et les poumons. Pour changer, découvrez les carottes jaunes et violettes.

Céleri-rave

Cette grosse boule blanche de près de 1 kg se prépare souvent râpée. Attention à la sauce rémoullade, très grasse : préférez-lui une sauce au yaourt moutardée. À servir aussi en purée, ou cuit à la vapeur et gratiné avec de la béchamel.

Panais

Avec son goût sucré, ce cousin de la carotte se mange cru, râpé ou cuit. Il contient de l'apigénine et des poly-acéténiques, antioxydants qui joueraient un rôle dans la prévention des cancers. Il est aussi bien pourvu en fibres, surtout insolubles, qui procurent une sensation de satiété et stimulent le transit intestinal.

Betterave

Elle se classe parmi les 10 légumes ayant le meilleur potentiel antioxydant, grâce à de grandes quantités de flavonoïdes et de bétalaines, aux propriétés anti-inflammatoires, antitumorales et protectrices du foie. Elle contient de la provitamine A, plus de la vitamine C. Agoûter en gaspacho, crue en carpaccio.

Topinambour

Cabossé, il est difficile à éplucher, mais son délicat goût d'artichaut mérite qu'on lui consacre du temps ! À goûter en purée avec des pommes de terre, ou en gratins avec un fromage typé comme le parmesan. Riche en inuline, il exerce des effets prébiotiques, c'est-à-dire qu'il stimulate la croissance de bonnes bactéries de l'intestin.

Navets jaunes et blancs

Ultrapauvre en calories (à peine 18 Cal pour 100 g), c'est le légume « régime » de l'hiver. Tout comme ses cousins de la famille des crucifères, il renferme des composés qui pourraient aider à prévenir certains cancers. Goûtez aussi son cousin le navet boule d'or, à la couleur jaune et à la saveur plus douce.

Radis noir

Il se croque cru, coupé en rondelles ou en bâtonnets. Pour une version light, et pour profiter de ses effets détox sur le foie, allez-y mollo avec le pain et le beurre. Ou servez-le râpé, avec une vinaigrette.

Rutabaga

Un petit goût assez doux, 35 Cal pour 100 g, des composés soufrés et une belle teneur en calcium : voilà ce qu'offre ce légume honni par nos grands-parents... À redécouvrir.

Les vertus santé des aliments de la cuisine japonaise

Gingembre, algues, thé vert, riz, poisson gras, soja... Les aliments qui composent la cuisine japonaise favorisent la perte de poids et possèdent de multiples vertus santé.

Le gingembre

Cette épice facilite la digestion et combat les nausées. Le gingérol principe actif du gingembre a des propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes. Le gingembre est utilisé pour diminuer les manifestations inflammatoires des rhumatismes.

Le poisson cru

Blanc et gras, les Japonais raffolent du poisson cru. Les poissons blancs (colin, cabillaud), très peu caloriques aident à la perte de poids, les poissons gras (saumon, thon) riches en oméga 3 sont excellents pour le cœur et le cerveau.

Les algues

Le nori est l'algue utilisée pour les sushis. Très peu calorique (35kcalories pour 100 grammes) et riche en protéines (5,81 g pour 100 grammes), l'algue nori a un pouvoir satiété élevé (4,8 sur 5). Elle est donc un vrai aliment allié de la minceur. Riche en fibres, elle permet une bonne digestion. Excellente source d'antioxydants, de vitamines (C et B12) et de minéraux (iode et calcium), elle permet de lutter contre les maladies cardio-vasculaire, le mauvais cholestérol et prévient le cancer du sein.

Le riz

Très riche en sucre lent, le riz favorise la sensation de satiété (limite la faim entre deux repas) et permet donc de limiter le besoin de grignoter. Riche en oryzanol, il permet de lutter contre le cholestérol. Le riz est aussi un aliment anti-diabète. Si les Japonais le savourent blanc et collant, il est préférable de consommer du riz semi-complet ou com-



plet plus riche en magnésium et en substances protectrices.

Le soja (tofu, miso, haricots de soja)

Hyper protéiné (38,2 g pour 100 grammes) et riche en fibres, le soja est un végétal très rassasiant qui aide à conserver sa ligne et à perdre du poids. Il est aussi anti-cholestérol, antidiabétique et il protège le cœur.

Le thé vert

Le thé vert est composé de catéchines qui « brûlent » les graisses. Ces polyphénols augmentent la combustion des calories et permettent de réduire le surpoids de gras sur le ventre. Mais, ils sont aussi d'une re-

doutable efficacité pour protéger notre santé et nous aider vieillir en meilleure santé.

Le sésame

Les graines de sésame apportent du calcium (bon pour les os) et des oméga 3 (excellents pour le cerveau et le cœur). Elles contiennent de la sésamine qui protège le foie et beaucoup de cuivre qui fortifie les vaisseaux sanguins, et améliore l'état de la peau et des cheveux.

Le vinaigre de riz

Shushi veut dire « riz vinaigré ». Omniprésent dans la cuisine japonaise le vinaigre a un effet sur la digestion des graisses et permet de réduire les pics de glycémie.

L'avocat, le meilleur aliment anti-grignotage

Vous voulez arrêter de craquer sur du sucré entre les repas ? Ajoutez un demi-avocat à votre déjeuner. Ce fruit apporte un sentiment de satiété idéal contre les fringales, selon une nouvelle étude.

Chaque semaine vous vous jurez de ne pas céder aux friandises à l'heure du goûter, en vain. Pour tenir cette résolution anti-grignotage, le Dr Joan Sabate, un nutritionniste de la Linda University en Californie vous conseille de revoir la composition de votre déjeuner en y ajoutant un aliment clé : l'avocat. Un simple demi-avocat à votre menu du midi vous permettra de tenir toute la journée sans être tirailleuse par la faim, assure-t-il.

Le médecin tire cette conviction de l'expérience menée auprès de 26 adultes en surpoids et rapportée dans la revue spécialisée Nutrition Journal. Le seul ajout d'un demi-avocat frais au déjeuner a fait baisser de 40 % le désir de manger dans les trois heures qui suivent. Sur les cinq heures suivant le déjeuner, l'envie de grignoter était diminuée de 28%.

« Nous avons remarqué qu'une portion d'avocat au déjeuner augmentait l'apport calorique et d'acides gras mono



insaturés, mais sans s'accompagner d'une hausse du taux de glucose (sucre) dans le sang », résume le spécialiste en nutrition, cité par le Daily mail.

raît pas de conséquences nuisibles pour la santé, en excluant tout risque accru de diabète par exemple. Mieux, « il pourrait avoir un rôle dans la régulation de la glycémie ». Cette supposition devrait faire l'objet d'une étude approfondie, poursuit le nutritionniste.

Si on peut compter sur l'avocat pour calmer nos envies de sucré, c'est sûrement grâce à sa richesse en fibres solubles et insolubles.

Celles-ci facilitent le transit intestinal et ralentissent la dégradation des glucides, augmentant la sensation de satiété.

Avec 150 calories par fruit, l'avocat est aussi un aliment riche en bonnes graisses, des acides gras mono insaturés dont les bienfaits sur la santé cardio-vasculaire ont été démontrés.

Si à midi, vous n'avez pas d'avocat à disposition, pensez aux autres aliments rassasiant : céréales complètes, œuf, produits laitiers, poissons...

SAHARA OCCIDENTAL

Un juge espagnol élargit les poursuites contre des officiers supérieurs marocains pour des crimes commis

L'action a été intentée par Domingo José Collado Molinero représentant l'association espagnole des droits de l'homme. Le juge y a inclus les résultats de l'enquête sur la responsabilité de Marocains dans l'exécution de huit Sahraouis découverts l'année dernière dans des fosses communes dans les territoires sahraouis libérés, indique lundi un communiqué de l'agence de presse sahraouie (SPS). Conformément au document portant élargissement de l'action dont SPS a obtenu une copie, le magistrat auditionnera le 12 février Francisco Etxeberria et Carlos Martin Beristain, des scientifiques de l'Université du Pays Basque qui ont localisé les deux fosses communes au Sahara occidental où huit Sahraouis exécutés par l'armée marocaine le 12 février 1976 ont été identifiés. Le juge avait demandé aux deux chercheurs de remettre à la haute cour tous le matériel de photographie, les docu-

Le juge de la haute cour en Espagne, Pablo Rafael Ruiz Gutierrez, a fait part de son intention d'élargir les poursuites contre de hauts responsables militaires marocains impliqués dans la mort de citoyens sahraouis en 1976.



ments et analyses génétiques ayant servi dans cette enquête. Le juge avait déjà engagé une action contre des responsables militaires marocains impliqués dans la torture, la séquestration et l'assassinat de Sahraouis. Pour la SPS, la découverte des fosses communes n'est que la «partie visible du génocide» commis par le régime marocain contre le

peuple sahraoui depuis l'invasion militaire du Sahara occidental le 31 octobre 1975. De nombreuses organisations internationales et sahraouies des droits de l'Homme ainsi que des activistes sahraouis ont condamné ce «crime» le qualifiant de «génocide» contre le peuple sahraoui et appellent à enquêter et poursuivre en justice les auteurs.

ITALIE

Une élue locale appelle le gouvernement de son pays à reconnaître la RASD

Le maire de la municipalité de la région de Reggiolo en Emilie Romagne, Mme Barbara Bernardelli, a appelé le gouvernement italien à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et à mettre fin à l'injustice que les Sahraouis subissent du fait de l'occupation marocaine, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS). L'élue ita-

lienne, qui s'exprimait en marge de la signature, samedi dernier, d'un accord de jumelage entre le conseil municipal de Reggiolo et la daira sahraouie de Tifariti (territoires libérés), a appelé au respect des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Elle a exprimé la disposition de sa municipalité à renforcer les relations de

coopération en faveur d'un monde où régneraient davantage de démocratie, de justice et de liberté, a ajouté la même source, soulignant que Mme Bernardelli a appelé au respect du combat pacifique du peuple sahraoui pour son autodétermination et à mettre fin au traitement inhumain réservé aux citoyens sahraouis dans les territoires occupés.

PUBLICITÉ

**NOUVELLE TOYOTA
YARIS BERLINE
ADOpte
TON **STYLE****

TOYOTA

**TOUJOURS
MIEUX,
TOUJOURS
PLUS LOIN**

**3 ANS
TOYOTA GARANTIE**

Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés

Hydra : 021 98 30 00 - Blida : 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran : 041 98 30 00 - Ouargla : 029 71 71 71 - Annaba : 038 51 16 96.

Photo: Toyota - centre de vente

TUNISIE

La nouvelle Constitution entre en vigueur

La nouvelle Constitution tunisienne, adoptée fin janvier à l'issue de plus de deux ans de débats houleux et de crises politiques à répétition, est entrée en vigueur lundi après sa publication dans le Journal officiel.

Elle était déjà disponible lundi soir dans une librairie du centre-ville de Tunis, sous forme d'un livret rouge publié par l'imprimerie officielle de la République tunisienne. Le président de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar, avait ordonné la publication de la nouvelle Loi fondamentale dans un numéro spécial du Journal officiel de la République tunisienne (Jort) lundi 10 février. La Constitution entre en vigueur immédiatement après cette publication, aux termes de l'article 147.

Un exemplaire a été déposé lundi au gouvernorat de Tunis, selon une responsable du gouvernorat.

De nombreuses dispositions de la nouvelle Constitution ne peuvent toutefois pas entrer immédiatement en vigueur, étant notamment tributaires de l'élection d'un nouveau Parlement et d'un nouveau président ou de la formation de nouvelles institutions, comme la Cour constitutionnelle.

APS

S O U D A N D U S U D

L'ouverture prévue lundi à Addis-Abeba du deuxième cycle de négociations entre le gouvernement et les rebelles sud-soudanais, en conflit depuis la mi-décembre, a été reportée alors que plusieurs questions doivent être examinées pour tenter de mettre fin aux hostilités sur le terrain.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), organisation est-africaine dont l'Ethiopie assure actuellement la présidence tournante, avait annoncé dimanche l'ouverture lundi du «deuxième cycle de négociations sud-soudanaises».

«Les pourparlers ne reprennent pas aujourd'hui», a annoncé Michael Makuei, porte-parole du gouvernement sud-soudanais, l'ajournement des négociations a été confirmé par plusieurs sources diplomatiques, sans donner de justification.

Néanmoins, ni les raisons du report, ni nouvelle date n'ont été précisées. «Nous ne participerons pas au prochain cycle de pourparlers de paix», a déclaré de son côté Taban Deng, chef de la délégation rebelle, dans un communiqué.

Il a demandé à nouveau la libération de quatre figures politiques toujours détenues dans une prison gouvernementale. Sept de leurs collègues ont déjà été libérés le 30 janvier.

Il a également exigé le retrait immédiat des soldats ougandais qui sont entrés dans le pays à la demande du président sud-soudanais Salva Kiir, dont les forces s'opposent depuis le 15 décembre à celles de son ancien vice-président Riek Machar.

L'Ethiopie, qui accueille ces pourparlers, a, elle aussi, appelé au retrait des troupes étrangères, notamment ougandaises, du Sud-Soudan, craignant que ce conflit ne dé-

Les pourparlers d'Addis-Abeba bloqués, l'accord politique toujours attendu



génère en «conflit régional».

Après le premier accord de cessez-le-feu, que les belligérants ont signé le 23 janvier sans parvenir à mettre fin aux affrontements, le gouvernement sud-soudanais du président Salva Kiir et les partisans de son ancien vice-président Riek Machar devaient se réunir dans la capitale éthiopienne, sous l'égide de l'Igad, afin de trouver un accord politique durable ouvrant la voie à une résolution du conflit armé qui les oppose depuis deux mois.

De nombreuses questions en suspens

Au cours du deuxième cycle de négociations, plusieurs questions devront être examinées. Il sera nécessaire de réorganiser la direction du SPLM, le parti au pouvoir issu de la révolution au sein duquel Salva Kiir et Riek Machar s'opposent depuis juillet 2013, et de redéfinir les institutions du

pays, selon Yohanis Musa Pouk, un porte-parole de la délegation du camp Machar.

Celle-ci devrait réclamer le remplacement du président Kiir par une «personnalité indépendante» d'ici aux élections générales de 2015, a-t-il expliqué.

La présence de l'armée ougandaise aux côtés des forces fidèles au président Kiir, alors que l'Ouganda est un membre éminent de l'Igad, dénoncée par le camp Machar, pourrait également être abordée.

Mais la situation militaire au Soudan du Sud reste peu claire. De nombreuses violations du cessez-le-feu continuent d'être signalées. Pour l'heure, seul un groupe précurseur de l'Igad, composé de 14 personnes, est depuis début février à Djouba pour étudier le futur déploiement des observateurs chargés de surveiller le respect du cessez-le-feu.

Le premier cycle de négociations, en janvier, s'est avéré particulièrement laborieux et a duré une vingtaine de jours avant d'aboutir à un simple accord de cessation des hostilités.

La question de la dénomination des deux camps avait été un élément crucial de ces discussions, chaque faction revendiquant l'appellation «Armée populaire de libération du Soudan» (SPLA), le nom de la rébellion sudiste qui a combattu Khartoum pendant deux décennies et est devenue l'armée nationale du Soudan du Sud après l'indépendance, en juillet 2011.

Le conflit, conséquence du limogeage du vice-président Riek Machar par le président Salva Kiir en juillet, a fait plusieurs milliers de morts depuis mi-décembre et a contraint près de 900.000 personnes à quitter leurs foyers et les combats entre factions rivales, à partir de Djouba, se sont rapidement propagés au reste du pays.

Le chef de cabinet du président nigérian démissionne

Le chef de cabinet du président nigérian Goodluck Jonathan, Mike Oghidhome, a démissionné, a déclaré lundi un porte-parole du président.

Le conseiller spécial du dirigeant nigérian Media Rueben Abati, cité par l'agence Chine nouvelle, a déclaré aux journalistes à Abuja que M. Oghidhome avait présenté sa lettre de démission au président lundi.

Il a également réfuté des informations parues antérieurement sur Internet affirmant que M. Oghidhome aurait été limogé par le président pour un présumé scandale touchant une compagnie pétrolière publique.

Cela n'a rien à voir avec les spéculations qu'un reportage en ligne a tenté de diffuser, a-t-il ajouté.

M. Oghidhome a contribué de manière très importante à l'administration de M. Jonathan, a déclaré M. Abati, ajoutant que le président n'avait pas encore choisi de remplacer.

RCA Ban Ki-moon souhaite des renforts militaires

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a appelé lundi le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius pour s'enquérir des moyens d'augmenter le nombre de soldats africains et européens en République centrafricaine (RCA), a annoncé l'ONU. M. Ban «a demandé ce qui pouvait être fait pour accroître le soutien à la Misca (la force de l'Union africaine, ndlr) et accélérer le déploiement de troupes de l'Union européenne, et si on pouvait envisager l'envoi de renforts», a indiqué le porte-parole de l'ONU Martin Nesirk. Le secrétaire général a fait valoir à M. Fabius que «la réponse internationale (à cette crise) devait être suffisamment énergique pour mettre fin à la violence et prévenir ce qui risque fort de déboucher sur de nouvelles atrocités», a-t-il ajouté. Toujours selon son porte-parole, M. Ban «a réaffirmé que la communauté internationale avait une responsabilité collective envers la population de RCA» et a déploré notamment la violence sectaire entre musulmans et chrétiens ainsi que le cycle des représailles.



La Misca compte actuellement environ 5.400 hommes sur les 6.000 prévus et les soldats français sont au nombre de 1.600. L'Union européenne a de son côté promis de déployer quelque 500 soldats à Bangui au début du mois de mars.

EGYPTE Sabotage d'un gazoduc par des hommes armés au Sinaï

Des hommes armés inconnus ont fait exploser hier un gazoduc dans la ville d'Arish, dans la péninsule du Sinaï (est), selon une source sécuritaire.

«Le gazoduc achemine du gaz naturel en Jordanie et à certaines usines à gaz dans le Sinaï», a précisé la source, ajoutant que «les assaillants sont soupçonnés d'être des partisans extrémistes du président déchu Mohamed Morsi».

Depuis la destitution et l'arrestation du président Mohamed Morsi par l'armée le 3 juillet 2013, les gazoducs dans la région du Sinaï ont été sabotés à plusieurs reprises.

L'armée affirme régulièrement mener des opérations contre les groupes armés dans le Sinaï, où elle a lancé en août 2013 une vaste offensive pour tenter de les en déloger.

Les Frères musulmans, mouvement dont est issu M. Morsi, ont été désignés en décembre «groupe terroriste» par les autorités installées par l'armée, après un attentat suicide contre le quartier général de la police dans la ville de Mansoura (nord) ayant fait 15 morts.

L'équipe du CICR disparue dans le nord du Mali enlevée par des jihadistes

Un responsable du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujaq) a affirmé hier avoir enlevé dans le nord du Mali une équipe du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont cette ONG avait indiqué être sans nouvelles depuis le 8 février.

«Nous avons pris ... un (véhicule) 4x4 des "ennemis de l'islam" avec leurs complices», a déclaré dans un bref entretien téléphonique Yoro Abdousalam, responsable connu du Mujaq.

À la question de savoir s'il s'agissait de l'équipe du CICR, il a répondu : «Oui». «Ils sont en vie et en bonne santé», a-t-il dit à l'agence française AFP.

Lundi, le CICR avait annoncé avoir «perdu le contact avec un de ses véhicules, avec cinq personnes à son bord», sans savoir s'il s'agissait d'un enlèvement.

Les cinq personnes sont quatre membres du CICR et un vétérinaire d'une autre organisation humanitaire, tous des Maliens, et leur disparition remonte au 8 février, alors que le véhicule effectuait le trajet entre Kidal (extrême nord-est) et Gao (nord-est), d'après un porte-parole du CICR, Alexis Heeb.

Tous «étaient partis de Kidal pour regagner leur base à Gao lorsque nous avons perdu le contact, dans des circonstances que nous ignorons encore. Il est important de ne pas faire de spéculation, bien qu'aucune piste ne soit écartée», avait précisé dans un communiqué Christoph Luedtke, chef de la délégation du CICR au Mali.

APS

CORÉE DU NORD - CORÉE DU SUD Négociations de haut niveau entre Pyongyang et Séoul

Les Corées du Nord et du Sud vont entreprendre des négociations à un haut niveau dès aujourd'hui mercredi, a annoncé hier le ministère sud-coréen de l'Unification, avant la reprise prévue des réunions des familles séparées par la guerre de Corée il y a 60 ans.

La réunion se tiendra dans le village frontalier de Panmunjom, lieu habituel de rencontre des délégations des deux voisins, a précisé le porte-parole du ministère, Kim Eui-Do.

De hautes responsables des ministères sud-coréens de la Défense, de l'Unification et du Bureau présidentiel y participeront. Les discussions de mercredi porteront sur des «sujets importants», dont la reprise du programme des réunions des familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953), a ajouté le porte-parole sud-coréen. Ces rencontres, qui visent à réunir pour quelques jours les frères, sœurs, enfants et parents séparés depuis plus de 60 ans, ont été suspendues depuis trois ans, en raison d'un regain de tensions sur la péninsule coréenne.

Des réunions prévues pour septembre dernier avaient été annulées à la dernière minute par Pyongyang. Un nouveau train de rencontres est prévu entre les 20 et 25 février, mais plusieurs experts, côté sud-coréen, prévoient qu'elles soient elles aussi annulées au dernier moment.

Le Nord n'a rien annoncé de son côté mais le ministère sud-coréen de l'Unification a indiqué que Pyongyang était à l'origine de la rencontre de mercredi.

Ban Ki-moon a rencontré le numéro deux nord-coréen à Sotchi

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a rencontré la semaine dernière à Sotchi en marge des jeux Olympiques le numéro deux nord-coréen, Kim Yong-Nam, avec qui il a évoqué les réunions familiales entre les deux Corées, a indiqué lundi l'ONU. Les deux hommes assistaient à la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques d'hiver et la conversation a duré «plus d'une demi-heure, ce qui est bien sur inhabituel», a souligné le porte-parole de l'ONU Martin Nesiryk.

Kim Yong-Nam est à la tête du présidium de l'Assemblée populaire suprême de Corée du Nord, un des principaux organes du pouvoir dans le pays. M. Ban est un ancien ministre sud-coréen des affaires étrangères. M. Ban «a encouragé (M. Kim) à poursuivre» le programme de réunification des familles entre les deux Corées, qui est «un dossier humanitaire», a indiqué M. Nesiryk. Le régime nord-coréen a menacé jeudi d'annuler une réunion de familles du Sud et du Nord séparées par la guerre, prévue du 15 au 20 février, une première depuis plus de trois ans. Pyongyang exige que la Corée du Sud et son allié américain renoncent à leurs exercices militaires annuels prévus fin février. Le secrétaire général a aussi invité Kim Yong-Nam à participer au sommet de l'ONU sur le climat qui doit se tenir à New York le 23 septembre. M. Nesiryk a refusé de préciser si cette invitation avait été acceptée.

SYRIE/GENÈVE2

Les délégations du pouvoir et de l'opposition réunies autour de Lakhdar Brahimi

Les pourparlers pour une solution politique au conflit syrien se poursuivaient hier, mardi, à Genève, réunissant cette fois-ci à la même table, les délégations de l'opposition et du gouvernement autour de l'émissaire international Lakhdar Brahimi qui s'efforce de sauver Genève 2 de l'enlisement.

L'objectif du médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe, le diplomate algérien Brahimi, de réunir à la même table les parties en conflit a été atteint mais l'atmosphère demeure «négative», selon une source proche de la délégation gouvernementale.

L'émissaire international a discuté séparément à Genève avec les deux délégations syriennes, lundi, jour du début de la deuxième session des discussions de paix sur la Syrie qui s'inscrivent dans le cadre de la conférence dite Genève 2 (tenue en janvier) censée trouver un règlement politique à la crise qui secoue le pays depuis mars 2011. Comme lors de la première session du dialogue, aucune avancée n'a été enregistrée au cours des discussions de lundi, chaque camp campant sur ses positions.

Ainsi, la délégation de l'opposition est de «former une autorité de gouvernement de transition», selon son porte-parole Louai Safi. Si aucun accord ne permet de déterminer lequel de ces deux points (terrorisme+gouvernement de transition) sera abordé en premier, M. Brahimi dit qu'ils les présenteront ensemble et qu'ils seront abordés parallèlement l'un à l'autre.



Moscou fait une nouvelle offre

Pour débloquer l'impasse, Moscou a, par la voix de son vice-ministre des Affaires étrangères Sergueï Bogdanov, proposé lundi que les diplomates russes et américains se joignent à leur collègues de l'ONU pour une rencontre conjointe avec les deux délégations syriennes aux pourparlers en cours à Genève.

«Si des réunions complémentaires sous les auspices de l'ONU peuvent aider les négociations à avancer, nous sommes prêts à considérer cette possibilité», a rapidement réagi un haut responsable américain. Des diplomates russes et américains, dont les pays sont co-parrains de la conférence de Genève 2, sont présents à Genève et suivent de près l'évolution des pourparlers. Pour le moment, seule une réunion entre M. Brahimi et des diplomates russes et américains de haut rang a été annoncée pour vendredi prochain sans mention d'une participation syrienne.

Trêve humanitaire

à Homs prolongée

Sur le terrain, les parties au conflit ont accepté de prolonger de trois jours, jusqu'à mercredi soir, la pause humanitaire dans la vieille ville de Homs, une trêve qui a permis l'évacuation de certaines de civils de cette ville assiégée, et qui était censée prendre fin dimanche soir.

«J'accueille avec satisfaction la nouvelle que les parties au conflit ont accepté de prolonger de trois jours la pause humanitaire dans la vieille ville de Homs», s'est félicitée la patronne des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos.

Au terme de l'accord humanitaire, «plus de 800 personnes» ont pu être évacuées depuis le 7 février, selon Mme Amos, qui a souhaité que les négociateurs des deux camps réunis à Genève «se mettent d'accord sur une livraison à long terme de l'aide aux 250.000 civils dans les communautés assiégées en Syrie».

Cette opération humanitaire, la première du genre depuis le siège imposé par l'armée en juin 2012 sur les quartiers rebelles, a été rendue possible par un accord conclu entre le gouvernement syrien et les insurgés, par l'intermédiaire de l'ONU. Sur le plan humanitaire toujours, dans le camp de Yarmouk, près de Damas, où quelque 20.000 Syriens et réfugiés palestiniens vivent sous le siège de l'armée depuis juin 2013, une opération humanitaire a ainsi dû être suspendue en raison de combats. L'ONU a dit espérer sa reprise prochainement.

UE - CUBA

Lancement imminent des négociations sur un nouvel accord politique

Les négociations entre l'Union européenne (UE) et Cuba en vue de conclure un nouvel accord politique et de coopération démarreront sous peu, a déclaré à La Havane le représentant de l'UE à Cuba, Hernán Portocarrero.

«L'Europe des 28 souhaite assister au processus de transformation économique initié par le dirigeant cubain Raul Castro», a affirmé lundi M. Portocarrero.

«Nous continueros de soutenir les réformes et la modernisation économique en cours à Cuba», a-t-il ajouté.

Le représentant a souligné que le nouvel accord vise à «insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre l'UE et Cuba. Bien qu'il ne soit pas un accord commercial, il peut constituer une base solide pour la future coopération», a-t-il encore dit. Par ailleurs, M. Portocarrero a salué le rôle joué par Cuba dans le procès-

sus d'intégration d'Amérique latine promu par la Communauté d'Etats latino-américains et des Caraïbes (CELAC).

Les pays membres de l'UE ont adopté en 1996 une position pro-américaine envers Cuba et imposé un embargo économique à son encontre.

Les progrès réalisés grâce au nouvel accord pourront «mettre fin à la politique actuelle de l'UE et aider à établir un consensus entre les pays membres du bloc», a estimé M. Portocarrero.

L'UE vivement préoccupée par la dégradation de la sécurité en Irak

L'Union européenne est «vivement préoccupée» par la dégradation de la sécurité en Irak et promet d'aider le pays à s'engager dans la voie de la démocratie,

indique un communiqué publié hier par les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UE. Le document souligne que «l'unité et l'intégrité territoriale de l'Irak constituent les éléments nécessaires pour bâtir un Etat sûr et prospère et pour stabiliser la région». L'Union européenne a également appelé les leaders politiques et religieux à «engager un dialogue et à condamner les actes de violence». Selon les chefs de diplomatie européens, l'UE continuera à aider l'Irak à promouvoir les principes de la démocratie et de la suprématie du droit.

Au cours des derniers mois, la sécurité en Irak s'est considérablement dégradée.

Les autorités constatent que les violences ont atteint le niveau le plus élevé depuis six ans. Ainsi, les attentats perpétrés dans le pays en janvier dernier ont fait plus de 1.000 morts.

MANIFESTATIONS AU BRÉSIL Un journaliste en état de «mort cérébrale»

Le journaliste brésilien Santiago Ildio Andrade, blessé lors d'une récente manifestation à Rio de Janeiro, était lundi en état de «mort cérébrale», ont rapporté hier les médias locaux.

Lundi matin, une équipe de neurochirurgiens a diagnostiqué un «état irréversible de mort cérébrale, même si son cœur et ses poumons continuent de fonctionner normalement».

Santiago Ildio, caméraman de la chaîne Bandeirantes, avait été atteint en pleine tête par une fusée d'artifice jeudi dernier, lors d'une manifestation contre l'augmentation du ticket d'autobus à Rio de Janeiro qui avait dégénéré en violents affrontements entre manifestants et policiers, ayant fait plusieurs blessés. Le journaliste, âgé de 49 ans, a été hospitalisé depuis lors dans un état co-

mateux, selon les mêmes sources. Le président de l'Union des Journalistes Professionnels de Rio, Paula Mairan, a déclaré à la presse qu'il s'agit d'une grande perte non seulement pour le corps journalistique mais pour l'ensemble de la société. Depuis le début des manifestations en juin dernier au Brésil, au moins 50 journalistes ont été blessés durant l'exercice de leurs fonctions, selon Mairan, appelant les autorités à assurer la sécurité des journalistes et à les doter d'équipements nécessaires pour la protection de leur intégrité physique. La Présidente brésilienne, Dilma Rousseff, s'est dite «révoltée» et «attristée», appelant la police fédérale à diligenter une enquête en vue de définir et punir les responsables.

APS

Programme du mercredi 12 février 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
 11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins
 11h40 Série réaliste Mon histoire vraie
 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
 12h00 Jeu Les douze coups de midi
 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
 13h00 Journal
 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
 13h50 Météo
 13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien?
 15h35 Série humoristique Nos chers voisins
 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
 18h20 Jeu Une famille en or
 19h05 Jeu Money Drop
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h35 Loterie Tirage du Loto
 20h37 Météo
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
 20h50 Série policière Les experts ?Inédit
 21h40 Série policière Les experts ??
 22h35 Série policière Les experts ??
 23h25 Série policière Les experts ??Inédit
 00h20 Série d'action Breakout Kings??
 01h05 Série d'action Breakout Kings??
 02h00 Série d'action Breakout Kings??
 02h55 Magazine de reportages Reportages
 03h30 Classique Chef-d'œuvre de la musique
 04h30 Clips Musiques
 04h45 Nature Histoires naturelles

2

08h00 Journal
 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
 09h35 Magazine de société C'est au programme
 10h30 Météo outremer
 10h40 Sport Jeux olympiques 2014
 12h55 Météo 2
 13h00 Journal
 13h48 Météo 2
 13h50 Magazine du consommateur Consomag
 14h00 Magazine de société Toute une histoire
 14h50 Sport Jeux olympiques 2014
 20h00 Journal
 20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
 20h45 Météo 2
 20h47 Téléfilm humoristique La déesse aux 100 bras ??Inédit
 22h20 Magazine de découvertes La parenthèse n'attendue??
 00h20 Magazine du cinéma Plein 2 ciné
 00h25 Magazine littéraire Dans quelle étagère
 00h30 Météo outremer
 00h32 Découvertes Rendez-vous en terre inconnue??
 02h15 Magazine religieux Emissions religieuses
 03h10 Sport African Cycles
 03h35 Musique Tous les violons du monde
 04h15 Miss Manager et ses footballeurs

3

07h00 Sport Jeux olympiques 2014
 10h45 Magazine du consommateur Consomag
 10h50 Magazine régional Midi en France
 11h55 Météo
 12h00 12/13 : Journal régional
 12h25 12/13 : Journal national
 12h45 Météo
 12h50 Sport Jeux olympiques 2014
 14h55 Débat Questions au gouvernement
 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
 16h50 Jeu Harry
 17h30 Jeu Slam

18h10 Jeu Questions pour un champion
 18h45 Météo
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h18 19/20 : Edition locale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h55 Sport Jeux olympiques 2014
 20h35 Magazine sportif Tout le sport
 20h45 Sport Nice (L1) / Monaco (i)?
 22h50 FootBall Le plein de buts
 23h20 Météo
 23h25 Soir 3
 23h50 Multisports Un soir à Sotchi??
 00h40 Magazine de découvertes Couleurs ou tremblements
 01h05 Magazine culturel Espace francophone
 01h30 Magazine régional Midi en France
 02h30 Feuilleton réaliste Plus belle la vie??
 02h50 Découvertes Le Danièle, paradis des amoureux??
 03h45 Magazine animalier 30 millions d'amis
 04h10 Magazine animalier 30 millions d'amis
 04h40 Magazine musicales matinales

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
 08h08 La météo
 08h10 Multisports Zapsport
 08h15 Série d'animation Les Simpson
 08h40 Série d'aventures Merlin
 09h20 Série d'aventures Merlin
 10h10 Série marionnettes Gorg et Lala
 10h15 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
 10h35 Film d'action G.I. Joe : conspiration??
 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
 14h00 Comédie Max 7
 15h25 Découvertes Les nouveaux explorateurs
 16h15 Magazine du multimédia L'oeil de Links
 16h20 Comédie dramatique Alceste à bicyclette??
 18h05 Divertissement Zapping
 18h10 Divertissement Le Before du grand journal
 18h45 Le JT
 19h05 Talk show Le grand journal
 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
 20h25 Divertissement Le petit journal
 20h55 Comédie Mariage à l'anglaise ??Inédit
 22h30 Drame Jappeloup??
 00h35 Série policière Braquo??
 01h30 Série policière Braquo??
 02h25 Un chien de ma chienne
 02h35 FootBall The Specialists
 03h30 Série d'action Arrow??
 04h10 Série d'action Arrow??
 04h50 Sport Enfusion Live 2014

M6

07h40 Dessin animé Princesse Sofia
 08h05 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
 08h30 Série d'animation Lanfeust Quest
 08h55 Météo
 09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
 10h00 Météo
 10h05 Jeu Les reines du shopping
 11h00 Série humoristique Drop Dead Diva??
 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva??
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
 13h40 Météo
 13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
 13h45 Téléfilm pour la jeunesse Dès le premier regard
 15h40 L'amour en grand
 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
 18h40 Magazine d'information 100 % mag
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
 20h50 Série humoristique Scènes de ménages : tenue correcte exigée ??Inédit
 23h00 Série humoristique Scènes de ménages
 01h30 Cane : la vendetta

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Les experts



Résumé
 A quatre heures du matin, les experts font une pause durant leur service et s'en vont manger dans un restaurant où ils ont leurs habitudes, ouvert 24 heures sur 24. Ils y découvrent huit personnes tuées par balles : le frère du patron, la serveuse, quatre clients et deux inconnus. Vincent Demarcus, le patron, enfermé dans la chambre froide pendant le carnage, semble anéanti. Les soupçons des enquêteurs pèsent d'abord sur Ronald Basderic, un homme qui harcelait une des serveuses. Mais la découverte de l'identité des deux inconnus tués durant la fusillade fait progresser l'enquête dans une autre direction...

2

20h45

La déesse aux 100 bras



Résumé
 Vanina a toujours voulu tout contrôler dans sa vie et donner d'elle-même une image de perfection. Mais son existence parfaitement organisée est en train de s'effondrer. Menacée de licenciement, elle est déstabilisée par son fils en pleine crise mystique et bousculée par sa fille en pleine rébellion. Greg, son mari, lui reproche d'être trop distante et quitte la maison en lui demandant de changer si elle veut sauver leur union. Alors qu'elle est au bord du gouffre, Vanina voit apparaître son double, Nina, bien décidée à prendre les choses en mains et à régler les problèmes à sa manière, c'est-à-dire avec beaucoup de fougue et de spontanéité...

3

20h45

Nice (L1) / Monaco (1)



Résumé
 L'élimination de Paris-SG et de Bordeaux, tenant du titre, a considérablement dégagé la voie qui mène à la finale pour les clubs de Ligue 1 encore en lice dans cette compétition. Et une cylindrée supplémentaire de L1 devrait être écartée à l'issue de cette confrontation entre Nice et Monaco, la seule opposant deux clubs de l'élite du football hexagonal. Les deux voisins, habitués aux confrontations, se connaissent bien. Au début du mois de décembre, les joueurs de la Principauté ont été s'imposer chez les Niçois (0-3) et ambitionnent forcément de redéiter la même performance alors qu'à l'inverse Dario Cvitanich et ses coéquipiers ne rêvent que de revanche. Ce derby azuréen promet donc d'être chaud. ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

CANAL+

20h55

Mariage à l'anglaise



Résumé
 Nat caracole en tailleur et talons hauts dans l'encadrement d'une grande entreprise. Josh retourne sa plume plusieurs fois dans son encré avant d'écrire les phrases que cet apprenti romancier se doit de couper sur le papier. Et pourtant, malgré leurs évidentes différences, ils s'aiment. Leur coup de foudre a été immédiat, leur bonheur sans tache. Mais si leur mariage les remplit de joie, il inonde de doutes tous leurs amis, même le pasteur qui leur accorde sa bénédiction avec perplexité. L'ancienne petite amie de Josh, Chloe, nourrit toujours des vues sur le séminillant écrivain. Guy, l'un des clients américains de Nat, n'est pas sensible qu'à son art de dresser des bilans financiers...

M6

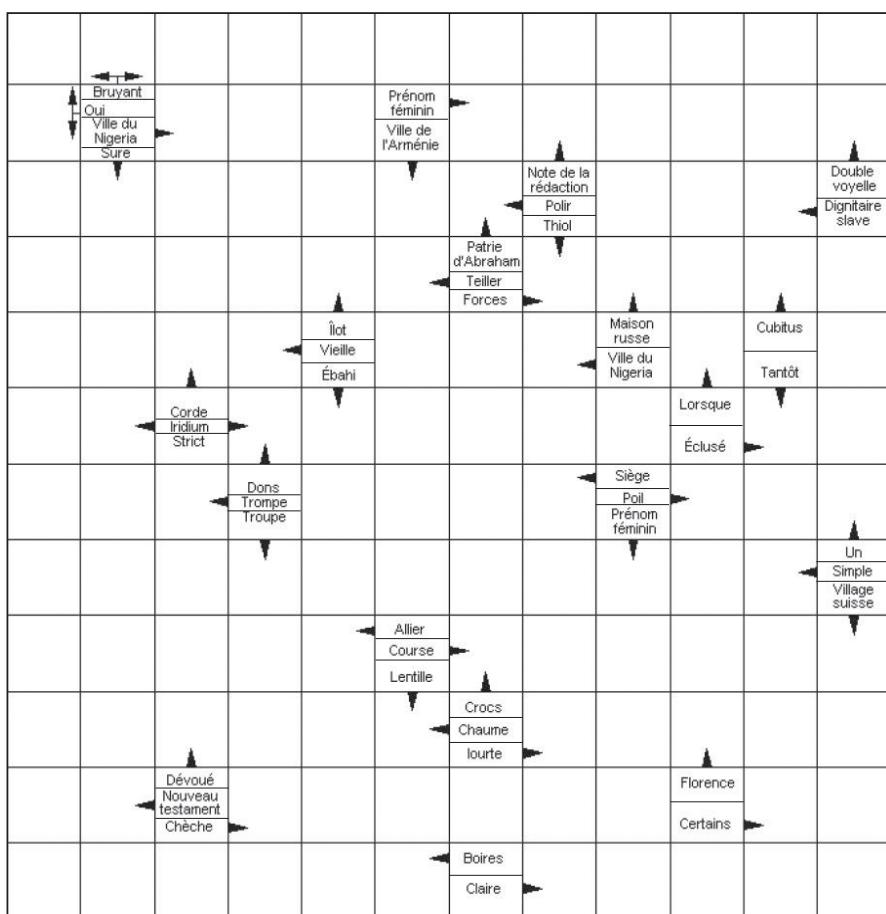
20h50

Scènes de ménages : tenue correcte exigée



Résumé
 De nouveaux venus s'invitent chez les quatre couples de ce programme. Parmi eux, André Manoukian incarne le professeur de piano de Raymond et Huguette, Frédérique Bel est Pénélope, l'assistante autoritaire de Josée à la mairie, et Norman joue le rôle du jeune propriétaire de l'appartement occupé par Marion et Cédric. La famille n'est pas en reste avec Lionel Astier comme père d'Emma, Catherine Jacob dans la peau de Caroline, la fille de Raymond et Huguette, ou encore Pascal Légitimus en père de Cédric, qui n'hésite pas à utiliser son fils comme alibi pour couvrir ses infidélités...

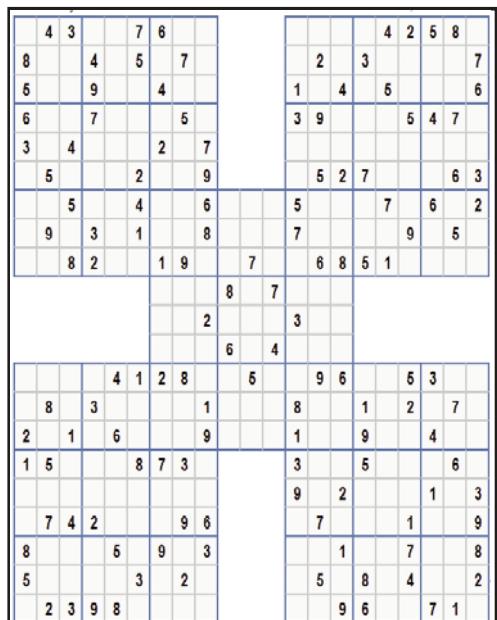
Mots fléchés n°509



Samouraï-sudoku n°509

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°509

Horizontalement:

1. Indépendance
2. Logement des militaires - Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-l. de c. de l'Yonne
6. Personnage comique créé par Molère
7. Coutumes - Américum -
- Hibou - En les
- Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
- Ennuyante
- Parcourir un roman - Ch. -l. de c. de la Marne
- Première femme - Amer-tume profonde
- Résidas qqpart - Pénètre

Verticalement:

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Amphiphile
5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
6. Moscovites - 1/2 seconde
7. Dis qu'une chose n'existe pas - Emanation
8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Europium - Âgées - Interjection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé le 12 février

2003 : le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a recours à l'article 49-3 à l'Assemblée sur la réforme des modes de scrutin.

2003 : reconnu coupable de braquage d'un bureau de change au Printemps-Haussmann qui avait fait dix blessés en novembre 1998, Jean-Claude Bonnal, dit « Le Chinois », est condamné à dix-huit années de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris.

2003 : l'américain Bode Miller remporte le slalom géant des championnats du monde de ski alpin disputé à Saint-Moritz.

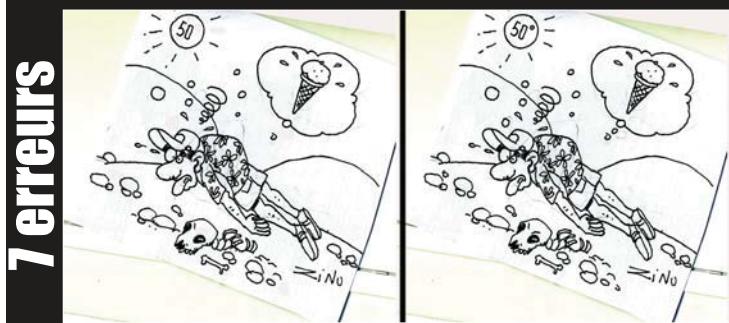
2003 : La Paz (Bolivie) : hausse brutale des impôts [et émeutes] : seize personnes tuées.

Célébrations :

- Journée internationale des enfants soldats Red Hand Day.
- Darwin Day (Journée Darwin), rend hommage à la vie et aux découvertes de Charles Darwin, né ce jour en 1809.
- Birmanie : Union Day (Jour de l'Union), qui célèbre l'accord de Panglong, conclu en 1947 à l'issue de la seconde Conférence de Panglong.
- Chili : Dia de la Independencia (Jour de l'Indépendance), célèbre l'indépendance par rapport à l'Espagne déclaré ce jour en 1818.
- Etats-Unis : Lincoln's Birthday (en) (Fête anniversaire d'Abraham Lincoln), fête légalement célébrée depuis 1874 en souvenir de la naissance de Lincoln, ce jour de 1809.
- Etats-Unis : Georgia Day (Jour de la Géorgie), en Géorgie aux États-Unis, qui commémore l'arrivée des premiers colons en 1733 dans le navire Anne.
- Soudan : Isra y Merag
- Venezuela : Dia de la Juventud (Jour de la Jeunesse).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



MONDIAL-2014 DE VOLLEY-BALL (QUALIFICATION AFRIQUE/POULE T) L'Algérie entame la compétition contre le Rwanda

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) entame le tournoi africain «Poule T», qualificatif à la Coupe du monde, jeudi à 15h00 contre le Rwanda, dans une compétition à poule unique qui s'étendra jusqu'au 18 février à Yaoundé au Cameroun.

Le tournoi regroupe cinq sélections (Algérie, Cameroun, Rwanda, Nigeria et Gabon) pour un seul ticket qualificatif à la Coupe du monde la discipline, prévu du 30 août au 21 septembre prochains.

Le second match du tournoi opposera le Nigeria au Cameroun (pas hôte), alors que le Gabon sera exempt de la 1^{re} journée. La seconde journée du tournoi propose deux confrontations opposant, le Gabon au Nigeria et le Cameroun

au Rwanda, alors que l'Algérie sera exempt. Lors de leur deuxième rencontre, les poulaillers de l'entraîneur national, Mourad Sennoun affronteront, samedi (18h 00) le Cameroun, dans un match au sommet. Ce match sera précédé par Rwanda - Gabon.

Au cours de la 4^{re} journée (dimanche), l'Algérie détiendra le Gabon et le Nigeria affrontera le Rwanda. Les Verts termineront la compétition contre le Nigeria, alors que le Cameroun clôturera le tournoi contre le Gabon.

Programme du tournoi de volley-ball (Poule T):

Jeudi 13 février 2014:

15h00 : Rwanda (Rwa) - Algérie (Alg)
18h00 : Nigeria (Ngr) - Cameroun (Cmr)

Exempt: Gabon



Vendredi 14 février 2014:

15h00 : Gabon (Gab) - Nigeria (Ngr)

18h00 : Cameroun (Cmr) - Rwanda (Rwa)

Exempt: Algérie

Samedi 15 février 2014:

15h00 : Rwanda (Rwa) - Gabon (Gab)

18h00 : Algérie (Alg) - Cameroun (Cmr)

Exempt: Gabon

Dimanche 16 février 2014:

15h00 : Gabon (Gab) - Algérie (Alg)

18h00 : Nigeria (Ngr) - Rwanda (Rwa)

Exempt: Cameroun

Lundi 17 février 2014:

15h00 : Algérie (Alg) - Nigeria (Ngr)

18h00 : Cameroun (Cmr) - Gabon (Gab)

Exempt: Rwanda .

SPORTS MÉCANIQUES 150 participants attendus samedi au 1^{er} Rallye du Hodna à M'sila

Plus de 150 participants, pilotes de voitures et motocyclistes, sont attendus samedi prochain dans la wilaya de M'sila, pour le coup d'envoi du 1^{er} rallye du Hodna, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Initié par l'Association nationale Machaïl Chahid à l'occasion de la célébration de la journée du Chahid (18 Février de chaque année), cette manifestation sportive, la première du genre dans cette wilaya, verra les concurrents parcourir une distance de 300 km à travers 20 communes et plus de 50 villages et mechtas de la région. Ce rallye, parrainé au plan sportif par la Fédération algérienne des sports mécaniques (Fasm), et qui devrait créer beaucoup d'animation dans la wilaya de M'sila, s'inscrit également dans le cadre de la promotion touristique de cette région steppique située aux portes du Sahara. La wilaya de M'sila est «fin prête» pour accueillir ses hôtes, a affirmé un responsable de l'organisation, soulignant qu'un dispositif de sécurité a été mis en place par les services concernés pour garantir le bon déroulement de ce rallye.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE EXCELLENCE (1RE JOURNÉE) Zamoum (GSP) "out" pour le déplacement à Chelghoum Laïd

Le handballeur international algérien du GS Pétroliers Anis Zamoum, victime d'une entorse à la cheville gauche, est indisponible pour le déplacement à Chelghoum Laïd, ce week-end pour le compte de la 1^{re} journée du championnat d'Algérie messieurs «Excellence», a-t-on appris mardi auprès de l'intéressé. «Je poursuis toujours ma phase de récupération avec, au programme, des séances de rééducation fonctionnelle et de l'entraînement passif, c'est-à-dire du footing et un peu de musculation avant de pouvoir reprendre la compétition», a déclaré l'arrière-droit des Verts à l'APS. «Pour le match de Chelghoum Laïd, je crois que ça ne va pas se faire, j'espère être présent pour la deuxième journée», a ajouté le jeune joueur de 23 ans.

Zamoum s'était blessé avec l'équipe nationale, quelques instants seulement après avoir ouvert le score face à la Tunisie (25-21), le 25 janvier dernier en finale de la 2^{te} coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) disputée à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Evitant le sélectionneur national Reda Zeguili, qui n'a toujours pas tranché son avenir à la tête du Sept algérien, Zamoum, une des révélations de la CAN-2014, a exprimé le voeu de voir l'artisan de la 7^e couronne africaine des Verts rempiler pour un nouveau ball.

«Plusieurs personnes étaient contre sa nomination à la tête de l'équipe nationale. Mais Zeguili a prouvé qu'il était l'un des meilleurs entraîneurs algériens, il fait partie des trois sélectionneurs (avec Aziz Derouaz et Djaffar Belhocine, ndlr) à avoir remporté la coupe d'Afrique, malgré une préparation perturbée», a rappelé l'international algérien. «Zeguili fait du bon travail, que ce soit avec le GSP ou en équipe nationale, il connaît les qualités de chacun de nous. Pour l'intérêt du Sept algérien, j'espère qu'on jouera le Mondial-2015 au Qatar avec lui comme sélectionneur», a conclu le champion d'Afrique.

Solution Samurai-sudoku N°508

1	3	5	6	7	4	2	8	9
6	8	9	1	5	2	3	4	7
2	4	7	8	9	3	5	1	6
5	1	3	7	4	6	8	9	2
4	2	8	5	3	9	7	6	1
9	7	6	2	1	8	4	3	5
3	6	4	9	2	7	1	5	8
7	9	1	4	8	5	6	2	3
8	5	2	3	6	1	9	7	4

8	4	5	3	9	1	6	7	2
2	6	7	5	4	8	1	9	3
3	1	9	7	6	2	4	5	8

9	3	2	7	5	1	4	8	6
8	7	4	3	6	2	5	9	1
5	6	1	9	8	4	7	3	2
4	8	7	6	2	5	9	1	3
2	1	3	4	9	7	6	5	8
6	5	9	8	1	3	2	7	4
1	2	8	5	4	9	3	6	7
3	4	5	1	7	6	8	2	9
7	9	6	2	3	8	1	4	5

Solution Mots Croisés N°508

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■O■D
OSENT■OCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
E■EEE■REISER

Solution Mots Fléchés N°508

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

«La Boxe, ce noble art» nouveau livre de l'ancien boxeur Mohamed Missouri



«La boxe, ce noble art» est le titre du nouveau livre publié par Mohamed Missouri, l'ancien champion d'Afrique des années 1970, dans lequel il évoque les origines de cette discipline et son évolution à travers le temps.

Édité par la Maison d'édition Al Arab, avec l'appui du ministère de la culture, cet ouvrage de plus de 300 pages, retrace l'histoire de la boxe à travers des archives historiques et des témoignages. L'auteur a évoqué d'abord la naissance de cette discipline en Angleterre et sa vulgarisation progressive à travers le monde, revenant notamment sur les «attaques et accusations» lancées à l'encontre de ce sport considéré à tort comme «néfaste» pour la santé.

Au chapitre technique, lié à la pratique de la boxe, Missouri souligne l'indispensable préparation psychologique des athlètes avant le combat, et qui repose actuellement sur des paramètres scientifiques et également sur l'expérience des anciens boxeurs sur les rings.

Dans cet ouvrage, l'auteur pose une problématique : «Le talent du boxeur : inné ou acquis?» et souligne toutefois que le boxeur doit posséder des particularités spéciales et du talent pour réaliser une grande carrière. Missouri partage avec les lecteurs quelques techniques et méthodes d'entraînement pour la préparation des athlètes.

«La boxe, ce noble art» est préfacé par l'écrivain journaliste Azzedine Mihoubi. M. Missouri, qui est à son sixième livre, est né le 7 décembre 1947 à Thénia où il a fait ses premiers pas de boxeur. Entre 1969 et 1979, il a disputé 154 combats de niveau national et international. Il en a remporté 139, perdu 13 et fait deux nuls.

Champion d'Algérie à neuf reprises, Missouri a été également champion maghrébin en 1973, champion arabe en 1974 et médaillé d'or aux JM d'Alger 1975. Après sa retraite, Missouri a obtenu ses diplômes d'entraîneur et a enseigné cette discipline aux jeunes générations. Il a à son actif 25 ans d'exercice comme entraîneur, créant notamment deux écoles de boxe au sein des clubs de la Gendarmerie nationale et de la Marine nationale.

COUPE DU MONDE 2014 / RETRANSMISSION TÉLÉVISUELLE

Les négociations avec le détenteur des droits en bonne voie

Les négociations entre l'Entreprise publique de la télévision (Eptv) et le détenteur des droits de retransmission de la coupe du monde de football 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), «sont sur la bonne voie et devraient aboutir prochainement», a appris l'APS mardi auprès de l'Eptv.

Les négociations, entamées depuis quelque temps avec le détenteur exclusif des droits de retransmission, acquis par la chaîne cryptée Bein-Sports (ex-Jazeera Sports), «sont actuellement en cours», précise la même source. L'acquisition de droits de retransmission, permettra



à l'Eptv de diffuser en direct, sur la chaîne terrestre, les matches de l'équipe nationale, qui s'est qualifiée pour ce rendez-vous mondial, pour la quatrième fois de son histoire. Versée dans le groupe H, l'Algérie évoquera lors du premier tour avec la

Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. Les Verts entameront la compétition le 17 juin face à la Belgique à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud le 22 juin à Porto Algère, puis la Russie le 26 juin à Curitiba.

L'Eptv dépêchera une équipe, composée de journalistes, caméramans, et techniciens, pour couvrir cet événement, considéré comme le plus important après les jeux olympiques.

Lors du mondial 2010, disputé en Afrique du Sud, l'Eptv avait réussi à acquérir les droits de retransmission de 24 matches sur l'ensemble des 32 rencontres de la coupe du monde.

Medjani : «Grâce à Valenciennes, je peux postuler à une place en coupe du Monde»

Le défenseur international algérien, Carl Medjani, a estimé qu'il avait fait le bon choix en optant pour Valenciennes (L1, France) lors du dernier mercato, ajoutant que ce transfert devrait lui éviter le risque de rater le prochain Mondial de football au Brésil (12 juin - 13 juillet 2014).

«Je me sens très bien à Valenciennes, un club qui m'a donné la chance de jouer chaque week-end. Cela me permet d'entrevoir le prochain Mondial avec optimisme», a déclaré Medjani à la *Gazette du Fennec*. Le joueur de 28 ans est retourné en France après un passage de six mois voué à l'échec avec le champion de Grèce en titre, l'Olympiakos, qu'il a rejoint en provenance de Monaco (L1, France). Lors de son séjour en Grèce, Medjani n'a

été que très rarement utilisé par son entraîneur, ce qui l'a mis dans une position délicate vis-à-vis de son avenir en sélection algérienne.

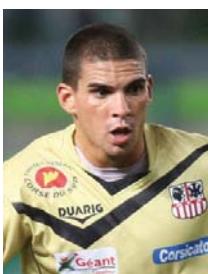
«J'ai une dette envers Valenciennes. Je suis vraiment reconnaissant envers ce club qui m'a donné l'occasion d'être le plus souvent compétitif. Je ferai tout pour l'aider à éviter le relégation», s'est-il engagé. Valenciennes devra cravacher dur pour assurer son maintien. Il est actuellement le premier relégable après 24 journées de championnat.

Evitant la prochaine sortie des Verts face à la Slovénie, le 5 mars à Blida en match amical comptant pour les préparatifs du Mondial, Medjani a indiqué qu'il piaffait d'impatience pour des retrouvailles avec ses coéqui-

piers. «Ça fait déjà quelques mois que l'on n'est pas vu. Ce sera l'occasion des retrouvailles et aussi de savourer ensemble notre qualification à la coupe du monde», a encore dit Medjani qui était le seul joueur de l'équipe nationale à avoir disputé l'intégralité des huit rencontres du Club Algérie lors des éliminatoires de la coupe du monde.

Il a estimé, en outre, que les choses sérieuses allaient commencer l'occasion de cette première joute amicale, poursuivant que l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, devrait, pour la circonstance, informer les joueurs de la «feuille de route» à suivre avant le départ vers le Brésil.

«Connaissant Halilhodzic, je suis persuadé aussi qu'il va insister auprès des joueurs



pour multiplier les efforts au sein de leurs clubs respectifs afin d'arriver en forme au Mondial», a-t-il conclu. Lors de la fête footballistique planétaire, la sélection algérienne évoluera dans le groupe H en compagnie de la Belgique, la Corée du Sud et la Russie.

LIGUE 1 - MO BÉJAIA

Akli Adrar renonce à sa démission



Le président du MO Béjaïa, Akli Adrar, a renoncé à sa démission après la réunion d'urgence du conseil d'administration (CA) du club de Ligue 1 algérienne de football tenue lundi soir, a appris l'APS mardi auprès de l'intéressé.

«J'ai consenti à poursuivre ma mission à la tête du CA du club après avoir aplani toutes les divergences lors de la réunion du CA. Je resterai donc à mon poste jusqu'à la fin de saison, après on verra», a déclaré le premier responsable du nouveau promu. Adrar avait convoqué une réunion du CA pour présenter sa démission et contester ce qu'il a qualifié de «l'indifférence» de certains actionnaires du club vis-à-vis des problèmes de ce dernier. «Je n'ai pas apprécié le comportement de certains membres du CA. Je me suis tu pour ne pas perturber mon équipe qui traversait une période très délicate. Le moment est venu pour mettre les points sur les i, avait-il déclaré avant le conclave. «Désormais, tout est rentré dans l'ordre. Tout le monde s'est engagé d'ailleurs pour se donner à fond afin de réussir l'objectif suprême de l'équipe, à savoir le maintien parmi l'élite», a encore assuré le même responsable, soulagé par l'issue de la réunion qu'il a tenue avec ses pairs. Adrar avait succédé à Mustapha Bouchebbah au milieu de la phase aller. Il avait repris le témoin dans des moments difficiles pour le club qui se morfondait dans la zone rouge. A l'issue de la 18e journée du championnat, le MOB, qui vient de renouer avec la victoire après trois défaites de suite, pointe à la 11e place avec 21 points, devançant de sept unités le premier club relégable, le CRB Ain Fakroun.

LIGUES 1 ET 2 - SANCTIONS

Un match à huis clos pour le CABBA et l'ASMO

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une sanction d'un match à huis clos au CAB Bou Arréridj et à l'ASM Oran pour les incidents survenus lors de la réception de l'USM Alger et de l'USM Bel-Abbès, le week-end dernier en Ligues 1 et 2. Le CABBA, qui a écopé de cette sanction pour des jets de projectiles, devra aussi s'acquitter d'une amende de 50 000 DA, a indiqué lundi soir la Commission de discipline de la LFP. L'équipe de Bordj Bou Arréridj, 15e et avant-dernière de la Ligue 1, s'était également exclue du nul vierge (0-0), samedi face à l'USMA en match comptant pour la 18e journée du championnat. De son côté, l'entraîneur du CRB Ain Fekroun, Abdelaziz Abbas, «refoulé» lors du match perdu à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (0-1), a été suspendu pour un match ferme et une amende de 30 000 DA. La Commission de discipline a, par ailleurs, laissé ouvert le dossier de la rencontre JSK - CRBAF pour «complément d'informations».

En Ligue 2, l'ASMO (2^e) devra payer une amende de 100 000 DA, en sus de la sanction d'un match à huis clos, pour «mauvaise organisation et incident» lors de l'accueil du leader, l'USMBA, vendredi pour le compte de la 18^e journée (0-0). Le meneur de jeu des visiteurs et ex-international algérien, Hocine Achoui, avait d'ailleurs été agressé devant les vestiaires de son équipe.

ITALIE - UDINESE
«Yebda a déjà démontré qu'il est précieux pour nous»



Le directeur sportif de l'Udinese (Serie A), Cristiano Giaretta, n'a pas tarì d'éloges sur le nouveau milieu de terrain algérien du club, Hassan Yebda, qui a démontré dès son premier match comme titulaire contre le Chievo Vérone (3-0) samedi en championnat d'Italie qu'il était «précieux». «L'expérience parle pour Yebda, il a intégré facilement le groupe. La preuve, lors de son premier entraînement avec l'équipe, il prodiguait des conseils à ses équipiers», a déclaré lundi soir Cristiano Giaretta sur la chaîne de télévision Udinese Channel. «Yebda a porté sur ses épaules le milieu de terrain du club dès son arrivée. Nous avons vu contre le Chievo à quel point il est précieux», a-t-il ajouté. Quant à son entraîneur, Francesco Guidolin, il a affirmé que «Yebda est un joueur d'expérience qui sera utile à l'équipe». «Il a fait des débuts positifs. Hassan peut jouer dans tous les postes du milieu de terrain, il est fort sur les balles aériennes et nous a déjà donné un grand coup de main. Ses caractéristiques pourront nous être utiles», a-t-il ajouté. L'international algérien, fraîchement transféré à Udine en provenance de Grenade (Liga espagnole), a été titularisé samedi contre le Chievo après avoir suivi du banc de touche le match aller des demi-finales de la coupe d'Italie contre la Fiorentina (2-1), mardi dernier. L'ex-joueur de Naples (2010-2011) a été convoqué d'ailleurs pour la manche retour face à la «Viola», prévue ce mardi soir au stade Artemio-Franchi de Florence à partir de 21h00.

TRANSFERT DE BOUNEDJAH À L'ES SAHEL

Les Tunisiens s'engagent à honorer leur engagement envers l'USM El Harrach

La direction de l'ES Sahel, pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne, s'est engagée à payer le restant de la quote-part de l'USM El Harrach dans le transfert de l'attaquant Baghdad Bounedjah vers la formation de Sousse, après que le club de Ligue 1 algérienne a menacé de déposer plainte auprès de la Fédération internationale de football (Fifa), a indiqué mardi la presse locale. L'ESS, par le biais de son secrétaire général, a fait savoir qu'elle va honorer ses engagements «comme prévu», et qu'il «n'était pas nécessaire au club algérien d'user de menaces», selon la même source. Le président de la société sportive pas actions (SSA) de l'USMH, Djaafer Bouslimani, qui devrait être installé officiellement dans ses nouvelles fonctions mercredi, a déclaré qu'il envisageait de prendre les mesures qui s'imposaient pour que son club «soit rétabli dans ses droits», dans cette transaction qu'avait conclu son prédécesseur, Mohamed Laib, avec son homologue de l'ESS. Le club tunisien devra débourser la somme de 50 000 euros au profit des Harrachis, représentant la dernière tranche du montant du transfert. Bounedjah (23 ans), qui vient de purger une suspension de six matches, a inscrit son huitième but en championnat pour son retour à la compétition le week-end passé.

APS

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP)

TRÈS CONTESTÉ PAR LA MAJORITÉ DES PRÉSIDENTS DE CLUBS Mahfoud Kerbadj prépare son départ

M.A.F

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, très contesté par certains présidents de clubs des deux Ligues 1 et 2, serait sur le point de quitter ses fonctions et devrait annoncer son départ lors de la prochaine assemblée générale (AGO) de la LFP, prévue le 25 février à Alger, a-t-on appris d'une source proche de l'instance dirigeante de la compétition.

Selon des proches du patron de la LFP, la décision de Kerbadj, élu en juillet 2011 à la tête de l'instance, est « irrévocable », et ne compte pas y revenir.

Même s'il lui reste deux saisons de son mandat, Kerbadj refuse de rester dans son poste, après notamment la dernière sortie des présidents des clubs, qui viennent de créer leur association pour défendre les intérêts de leurs équipes. Kerbadj, qui se sent désormais seul, semble abdiquer devant les manœuvres des présidents des clubs, à leur tête le porte-parole de l'ASO Chlef, Abdellkrim Medouar, l'un des farouches opposants contre la gestion de Kerbadj. Medouar qui faisait partie du conseil d'administration de la LFP, était le premier à contester les décisions « unilatérales » de Kerbadj, en

déposant sa démission en décembre 2011. Le responsable de l'ASO n'avait pas apprécié la façon dont est gérée la LFP.

« Je ne peux plus cautionner la gestion de la LFP où le rôle des membres de son conseil d'administration est pratiquement réduit à néant », avait-il justifié. Selon les observateurs, Kerbadj s'est retrouvé au début de cette semaine devant un « scandale » unique et inédit dans les annales du football. En effet, le CS Constantine, a été contrainte de prendre part, malgré elle, samedi à deux matches le même, et cela dans deux compétitions différentes.

Les Constantinois ont donné la réplique au MO Béjaïa en championnat (2-0), alors qu'une partie de l'effectif livrait un match du premier tour de la coupe de la confédération africaine (CAF) à Niamey face aux Nigériens de Nigéléc (défaite 2-0). Pointé du doigt suite à cette « mascarade » qui a fait le tour du monde sur le net, Kerbadj pouvait éviter un tel scénario s'il avait accepté d'avancer ou de décaler à une date ultérieure le match du MOB. Cet épisode a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et la popularité de Kerbadj auprès des responsables des clubs a pris alors un sérieux coup. Dans l'une de ses récentes déclarations à la presse, Kerbadj, a



bien insinué à son départ, estimant qu'il ne pouvait pas « cautionner certaines choses au niveau de la LFP ». Cela ne peut que confirmer que l'harmonie et loin d'être le credo de l'instance chargée de la gestion des deux championnats en Algérie. D'ailleurs, le conseil d'administration de cette structure ne se réunit même pas depuis plusieurs mois, alors que certains membres n'ont pas tardé à jeter l'éponge. D'ici au 25 février, Mahfoud Kerbadj, continuera à assurer ses fonctions à la tête de la LFP, et devrait, sauf revirement de situation de dernière minute, présenter sa démission, et annoncer dans la foulée la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Wait and see.

CAF Le CSC doit assumer pleinement ses responsabilités

Le conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) a affirmé lundi que le CS Constantine (Ligue 1), doit « assumer pleinement ses responsabilités, son engagement et son choix », en acceptant de s'engager en Coupe de la Confédération (CAF), rappelant que le club avait souscrit aux conditions imposées par la fédération algérienne (FAF).

La LFP rejette les allégations qui ont fait état d'une méprise de l'instance à l'égard de cette formation au sujet de la programmation du match de championnat qui coïncidait avec celui de la coupe de la Confédération de la CAF, précise l'instance dirigeante dans un communiqué publié mardi sur son site officiel, à l'issue d'une session ordinaire. Le CSC, scindé en deux équipes, avait été contraint de disputer samedi deux matches, à la même heure, et dans deux compétitions différentes. A l'occasion de la 18e journée du championnat, le CSC s'est incliné à Béjaïa face au MOB (2-0), alors que l'autre groupe, qui était en déplacement à Niamey (Niger), a subi un revers (2-0) face à la formation de Nigéléc, lors du match aller du premier tour de l'épreuve continentale.

« La LFP tient à rappeler qu'elle a été destinataire le 28 novembre 2013 d'une de correspondance émanant du CS Constantine dans laquelle ce club sousscrivait aux conditions imposées par la Fédération Algérienne de Football pour leur participation aux compétitions africaines des clubs de l'année 2014. Ainsi, à travers ce courrier, le CSC prend l'engagement officiel et solennel à respecter le calendrier des rencontres nationales (championnat et coupe d'Algérie) », souligne la LFP. Par ailleurs, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Mahfoud Kerbadj, a adopté le procès verbal de la séance du 13 décembre 2013. Le commissaire aux comptes, présent à cette séance, a procédé à la lecture de son rapport qui sera présenté lors de l'assemblée générale ordinaire de la LFP, le mardi 25 février à l'hôtel Hilton. « Le document ne soulève aucune réserve et déclare les comptes établis au titre de l'exercice 2013 sont conformes à la réglementation », précise la LFP.

PUBLICITÉ



Les stars du mondial

PHILIPP LAHM



Philipp Lahm, né le 11 novembre 1983 à Munich, est un footballeur international allemand. Il évolue au poste de défenseur latéral gauche, de défenseur latéral droit ou de milieu défensif central. Il est considéré comme l'un des meilleurs défenseurs latéraux au monde^{1,2}. Avec l'équipe d'Allemagne, il a disputé l'Euro 2004, la Coupe du monde 2006, l'Euro 2008, la Coupe du monde 2010 et l'Euro 2012. Il est le capitaine de l'équipe nationale allemande ainsi que de l'équipe du Bayern Munich, club avec lequel il joue depuis son plus jeune âge. Avec le club bavarois, il a disputé trois finales de Ligue des champions en 2010, 2012 et 2013.

SÉLECTION NATIONALE

Habitué des sélections de jeunes allemandes, Philipp Lahm connaît sa première sélection en équipe d'Allemagne le 18 février 2004 contre la Croatie. Pour son premier match, il joue 90 minutes et est même déclaré joueur du match par le magazine sportif allemand Kicker Sportmagazin. Il est retenu par le sélectionneur Rudi Völler pour disputer l'Euro 2004 mais les mauvaises performances de l'Allemagne ne le permettent pas de se distinguer.

Il se révèle surtout aux yeux du grand public lors de la Coupe du monde 2006 en disputant tous les matches de la sélection allemande et en inscrivant le premier but de la compétition contre le Costa Rica, malgré un bras cassé. Il a même été nommé pour le titre de Meilleur footballeur de l'année Fifa à la suite de ses très belles performances lors de cette Coupe du monde. Le titre fut finalement décerné à Fabio Cannavaro. Il a été choisi comme arrière-gauche dans l'équipe de l'année Uefa 2006 aux côtés de Kaká, Ronaldinho ou encore Thierry Henry. Malgré cela, il n'empêchera pas l'élimination de la Mannschaft contre l'Italie en demi-finale.

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs à son poste, c'est fort de cette réputation qu'il dispute l'Euro 2008. Il débute la compétition comme arrière droit, Marcell Jansen occupant le flanc gauche. Les performances en demi-teinte de Jansen lui vaudront de récupérer le flanc gauche, Arne Friedrich récupérant lui, le côté droit. Malgré les piétres performances de la défense alignée dans le tournoi, coupable d'encaisser trop de buts, Lahm arrive à se démarquer par son apport offensif. En demi-finale, il se distingue en inscrivant

le but de la qualification, face à une équipe de Turquie qui avait dominé une large partie du match. Contre l'Espagne, en finale, il se « distingue » surtout en commettant l'erreur qui amène le but décisif de la formation ibérique quelques minutes avant la fin de la première mi-temps. Repris par Fernando Torres alors qu'il semblait contrôler le ballon, Lahm se fait voler la balle par l'attaquant espagnol qui en profite pour marquer ce qui sera le but de la victoire¹¹. Lahm ne réapparaîtra plus pour la seconde mi-temps: blessé¹², il est remplacé par Marcell Jansen.

Retenu dans la sélection des 23 joueurs du sélectionneur Joachim Löw pour la Coupe du monde 2010, il est nommé capitaine de la Mannschaft en mai 2010 en raison du forfait de Michael Ballack¹³. Aligné côté droit, il livre une bonne Coupe du monde, ce qui lui vaut d'être nommé dans l'équipe-type Fifa de la compétition. Néanmoins, l'Allemagne ne finira que troisième de la compétition, éliminée en demi-finale par l'Espagne (1-0) et malgré de belles prestations contre l'Angleterre (4-1) et l'Argentine (4-0). Bien que titulaire pour tous les autres matchs de la compétition, Lahm ne disputera pas la « petite » finale de la compétition, remportée contre l'Uruguay (3-2), en raison d'une grippe.

Comme en 2010, c'est en qualité de capitaine que Lahm est retenu pour l'Euro 2012. La performance de l'Allemagne tout comme celle de son capitaine sont contrastées. Si la Nationalmannschaft se qualifie sans trop de difficulté pour les demi-finales, elle est éliminée à ce stade de la compétition par l'Italie en raison d'erreurs défensives, que le capitaine de la sélection qualifient « d'idioties »¹⁴. Lui-même est impliqué sur le premier but de Mario Balotelli en raison d'un marquage lâche¹⁴.

Profil du joueur

Joueur énergique, très rapide, Lahm est réputé pour ses capacités défensives et offensives. Défenseur acharné, accrocheur, Lahm se distingue par son anticipation et son sens du tacle. Sa vitesse et ses réflexes font qu'il est capable de revenir sur son adversaire même si celui-ci l'a passée une première fois. Très agressif sur le ballon, il est en revanche un joueur très propre dans ses tacles et est rarement sanctionné. Il peut évoluer au poste de latéral à droite comme à gauche ainsi qu'au poste de milieu défensif qui lui va à merveille depuis l'arrivée de Pep Guardiola. Si sa vitesse est son principal atout offensif, il est aussi un excellent dribbleur et un passeur très précis. Il a aussi à de nombreuses reprises montré qu'il possédait une bonne frappe de balle. Il est considéré comme l'un des meilleurs joueurs au monde à son poste.

Palmarès

En club

- Champion d'Allemagne en 2006, 2008, 2010 et 2013 avec le Bayern Munich
- Vainqueur de la Coupe de la ligue d'Allemagne en 2007 avec le Bayern Munich
- Vainqueur de la Coupe d'Allemagne en 2006, 2008, 2010 et 2013 et finaliste en 2012 avec le Bayern Munich

Ligue des champions :

- Vainqueur : 2013
- Finaliste : 2010 et 2012
- Vainqueur de la Supercoupe de l'UEFA en 2013
- Vainqueur de la Coupe des clubs 2013

En équipe nationale

- International Allemand depuis le 18 février 2004 (Allemagne 2-1 Croatie).
- Finaliste du Championnat d'Europe 2008
- 3e de la Coupe du monde 2006 et de la Coupe du monde 2010

Distinctions personnelles

- Membre de l'équipe de l'année UEFA 2006, 2008, 2012 et 2013.
- Membre de l'équipe de l'année FIFA 2013.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
EMAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 12 Février 2014 - 12 Rabi' al-thani 1435 - N° 510 - Deuxième année



TOMMY  HILFIGER